

N° 252 (6^e Année-302)

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
75, RUE DAREAU, PARIS
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS ET CONCOURS
75, RUE DAREAU, PARIS.
On s'abonne dans tous les bureaux de poste. PRIX: 10 CENT.

L'ŒIL DE LA POLICE

Publication nationale

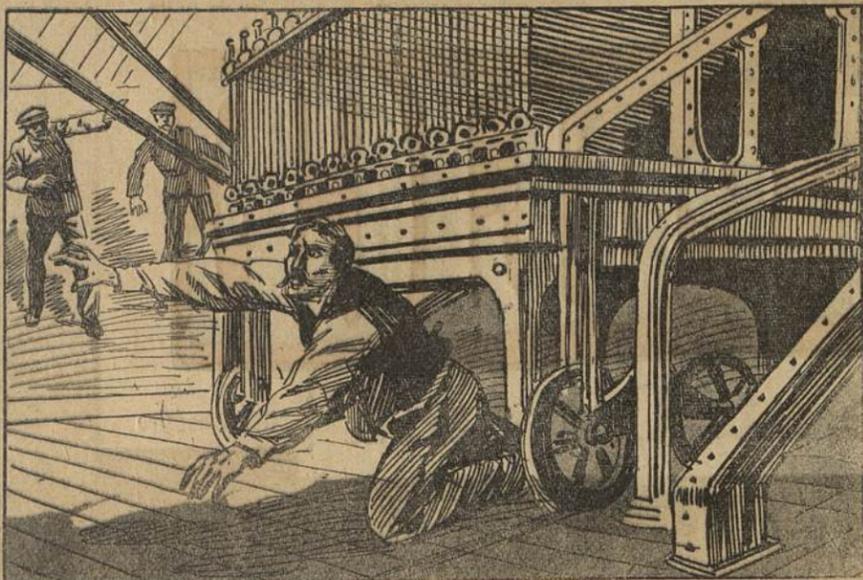
Une Tragédie au Cinéma

Hebdomadaire



La foule qui se presse chaque jour aux portes des établissements cinématographiques ne se doute pas des difficultés que
(Lire la suite page 2.)

Pris dans un métier à tisser.



Un ouvrier d'une filature de Tourcoing était occupé à nettoyer un métier renvideur, lorsque, par suite d'une circonstance inexplicable, le métier se mit en marche et le fleur fut pris dans le mécanisme. Un docteur a donné ses soins à l'ouvrier, qui avait les deux os de la jambe fracturés. Le blessé a été transporté à l'hôpital de la Pitié.

Une Tragédie au Cinéma

(Suite).

les metteurs en scène et les artistes doivent surmonter pour arriver à créer un drame varié et émouvant. Bien souvent aussi, ces représentations données devant l'objectif, font courir aux interprètes des dangers que ceux-ci affrontent courageusement.

Il y a quelque temps, plusieurs répétitions se terminèrent par des chutes mortelles dans des rivières. Le fait que nous rapportons ici est plus tragique encore :

Ce drame s'est déroulé dans la ménagerie de Nouma Hawa, à Turin, pendant qu'un opérateur cinématographique tournait une scène dans laquelle apparaissait un léopard en liberté. Les acteurs tenaient leur rôle sans précautions visibles et le léopard semblait absolument calme quand la vedette, une actrice fort connue à Turin par son élégance, s'approcha de la bête fauve. Celle-ci, tout à coup, d'un bond terrible, se rua sur la jeune femme, la jeta à terre, lacérant ses vêtements, et la griffa sur tout le corps.

La panique était telle que les ordres de Nouma Hawa se perdaient dans le bruit et que les dompteurs ne pouvaient dominer les cris de l'assistance, auxquels se mêlaient les rugissements du fauve.

La pauvre artiste horriblement blessée, s'était évanouie. Il fallut arracher au léopard sa victime. Celle-ci a été portée à l'hôpital.

Qu'on est heureux dans l'armée allemande !

Le Vorwärts et d'autres journaux socialistes demandent énergiquement une explication au sujet des nombreux suicides qui se sont produits, ces dernières semaines, au 26^e dragons, en garnison à Stuttgart. En l'espace de six semaines, en effet, plusieurs sous-officiers et soldats se sont suicidés ou ont essayé de se suicider. Il y eut en outre plusieurs tentatives de désertion.

La Cour de Lyon et la Chirurgie esthétique

Montrer une poitrine triomphante, sous l'éclat des lumières, quel rêve quand, précisément, on a subi des ans l'irréparable outrage ! Ce rêve un médecin lyonnais prétend l'avoir fait passer dans la réalité et, pour la démonstration passa, nous conte la Gazette des Hôpitaux, un contrat avec une dame R., qui, l'autorisa à pratiquer sur elle des expériences de chirurgie esthétique : au moyen de certaines opérations la patiente verrait s'effacer les rides de son visage et de son cou et ses seins recouvrer la forme globale de la jeunesse ; mais elle ne verrait s'accomplir ce miracle que sur un seul côté de sa personne, le côté droit de son corps devant être seul opéré, afin de permettre les comparaisons et les constatations des résultats : « Contemplez l'état de madame, Avant et Après... »

La dame R... subit les diverses opérations stipulées dans son contrat ; elle fut ensuite conduite à Paris, pour être soumise, lors d'un congrès de chirurgie, à l'examen des médecins ; mais, quelque temps après, elle se plaignit de

troubles dans son état de santé, qu'elle attribua au traitement qu'elle avait subi, et elle assigna le chirurgien esthétique en 25 000 fr. de dommages-intérêts.

Le tribunal de première instance de Lyon débouta la demanderesse, trois docteurs experts ayant déclaré que les opérations subies par elle n'avaient eu aucune suite fâcheuse et que les cicatrices qui en étaient résultées étaient demeurées invisibles.

La plaideuse alla devant la cour, et celle-ci, étudiant la valeur de la convention, la déclara nulle, comme contraire aux bonnes mœurs. Les attendus de cet arrêt sont destinés à un certain retentissement dans le monde médical ; ils ne manquent pas, au surplus, de rondeur ; on en jugera par ces extraits :

« Attendu que le traitement auquel la dame R... allait être soumise n'avait aucun rapport avec l'amélioration de sa santé ; qu'il s'agissait uniquement d'expérimenter sur elle la méthode exposée dans la brochure anonyme publiée par les soins du docteur P... sous le titre de « Chirurgie esthétique », tendant à effacer les rides du visage et du cou, et plus spécialement à dissimuler l'abaissement ou l'allongement des seins ; que le docteur P... explique, dans cet opuscule, que le mamelon, lorsqu'il occupe la pointe inférieure d'un sein pendant, se trouve ainsi abaissé de 7 à 8 centimètres ; que son procédé consiste à le « relever de cette même étendue, en enlevant ensuite la peau excédente à la partie inférieure du globe reconstitué », afin de « redonner au sein la forme globale de la jeunesse » ;

« Attendu que la dame R... était ainsi destinée à la démonstration sur le vif de la méthode préconisée par le docteur P... »

« Attendu que l'on doit considérer comme illicite et contraire aux bonnes mœurs une convention qui avait uniquement pour objet ces pratiques de division sur une femme âgée et besogneuse ; qu'une telle convention ne saurait être admise comme compatible avec la dignité humaine alors que, par l'appât d'un gain des plus minimes, l'appelante se déterminait à trafiquer de son corps et à le faire servir à des expériences inutiles pour elle, sinon dangereuses, qui n'étaient entreprises qu'en vue des profits que leur auteur escomptait ;

« Attendu que si, dans l'humble condition de sa vie, la femme R... trouvait de plus graves soucis que les seules préoccupations d'ordre esthétique auxquelles répond le docteur P... par la séduisante promesse « d'une poitrine triomphante sous l'éclat des lumières », rien cependant ne saurait justifier cette aggravation inutile des déchéances laissées par l'âge et d'autres souffrances antérieurement subies. »

Bref, la cour annule la convention, et alloue à l'appelante 500 francs à titre de dommages et intérêts.

L'aventure de deux détectives

On câble de Chicago au Daily Chronicle que les aventures de deux détectives qui s'habillèrent en femmes pour arrêter un pick-pocket amusent, en ce moment, tout Kansas City. Les deux policiers sont tous deux jeunes, de petite taille, et leur sveltesse suggéra à leur chef l'idée de les habiller en femmes pour pincer sur le fait un habile voleur qui opérait avec succès au croisement de plusieurs lignes de tramways.

Vêtus à la dernière mode, jupe serrée, souliers de satin, dessous de soie, chapeau de velours à aigrette, les deux détectives s'installèrent sur un banc, à la station de tramways. A peine y étaient-ils qu'un grand nègre subtilisa la bourse en argent de l'un d'eux et décampa. Les deux hommes se levèrent alors et essayèrent de poursuivre leur voleur ; mais, embarrassés dans leur jupe étroite, ils durent

LE MORT-VIVANT

Le parquet de Grasse est actuellement saisi d'un affaire qui pourrait fournir matière à une passionnant chapitre de roman-feuilleton. Il y a plusieurs années, un brave homme quelque peu versé dans la construction, arriva sur la Côte d'Azur pour y tenter fortune. Pénibles furent ses débuts, mais il persévéra avec courage et la chance enfin voulut qu'un riche négociant de Nice s'intéressât à lui. C'est ainsi que M. Étienne C..., aujourd'hui âgé de soixante-neuf ans, put s'établir à son compte. Devenu entrepreneur de travaux publics, il gagna depuis lors largement sa vie ; la fortune ayant continué à lui sourire, il put un jour réaliser son rêve le plus cher. Au bord des flots bleus, dans le coin enchanteur de Juan-les-Pins, il fit l'acquisition d'une coquette demeure, qu'il dénomma « Étoile de la mer », et c'est là qu'il se retira pour y couler des jours pleins de quiétude.

Mais M. C... avait un fils à Paris. Ce fils avait fait des dettes pour une somme considérable. Le montant de ces dettes effraya l'ancien entrepreneur. Que faire ? Les créanciers se montraient pressants ; il fallait payer sans retard. Alors germa dans l'imagination de M. C... — c'est du moins ce que prétend l'information judiciaire — un projet macabre.

Pour échapper aux créanciers qui le harcelaient, il aurait résolu de disparaître. Le 15 novembre 1912, un grand nombre de commerçants de Nice et de la Riviera avaient la surprise de recevoir une lettre de faire part, leur annonçant le décès survenu à Juan-les-Pins, en sa villa, de M. Étienne C..., ancien entrepreneur de travaux publics.

Le même jour eurent lieu les obsèques, et, suivi d'un maigre cortège, le propriétaire de l'« Étoile de la mer » s'en alla au petit cimetière d'Antibes, dormir son dernier sommeil.

Dès lors, la villa du défunt entra dans le plus grand calme, ses volets restèrent clos et le jardin fut laissé à l'abandon.

La nouvelle de la mort de l'ancien entrepreneur étant parvenue à Paris, les créanciers de son fils arrêtèrent un moment leurs poursuites, cherchant un nouveau moyen pour atteindre leur débiteur récalcitrant. Puis, peu à peu, l'oubli se fit.

Or, si pour tout le monde M. Étienne C... était mort et enterré, un industriel de Nice, M. D..., persistait à le croire en vie. Longtemps, M. D... avait employé le défunt (?) comme comptable et l'écriture de ce dernier lui était familière. La veille des obsèques, il avait été frappé par l'écriture de la lettre de faire part qu'il avait reçue. Pour M. D..., elle était de la main de M. C... et il fut persuadé que son ancien employé avait lui-même annoncé sa mort. Durant des mois, la remarque qu'il avait faite le poursuivit et voilà qu'un après-midi du mois de juillet dernier, comme il traversait une rue de Cannes, il faillit tomber à la renverse en apercevant un individu qui ressemblait, à s'y méprendre, à son ancien comptable. S'étant approché du passant, il put se convaincre que M. C... n'était point mort, à moins qu'il ne fût ressuscité. D'autres personnes auraient aussi, depuis, rencontré et reconnu M. C... à Nice et à Monte-Carlo.

Mais, alors, comment a-t-on pu faire les obsèques qui furent célébrées à Antibes le 15 novembre 1912 ? Et si M. C... n'est pas mort, que contient le cerceuil enfoncé au cimetière d'Antibes ? Quel est le corps qu'on y a placé ?

Le parquet de Grasse s'est ému et on espère que l'information qu'il a ouverte fera la lumière sur cette troublante affaire de mort-vivant.

renoncer. Ils tirèrent alors des coups de revolver sur le nègre, sans l'atteindre. Reconnaissant le ridicule de leur situation, ils se jetèrent dans la première maison meublée qu'ils trouvèrent, dans l'espoir d'y reprendre des costumes moins gênants, mais le patron les prit pour des cambrioleurs, les enferma dans une chambre et appela la police. Le premier agent ne voulut pas croire leur histoire et il fallut faire venir le chef de la police secrète, qui reconnut ses agents et fit cesser leur aventure.

Condamnés à mort graciés

Le Président de la République a gracié le jeune Marie, condamné à mort le 30 juillet dernier par la cour d'assises d'Eure-et-Loir.

Marie, qui n'est âgé que de 17 ans, et son complice Duransel, qui n'en avait que quinze, au moment où fut commis le crime de Lutzel-Dunois qui les conduisit devant le jury criminel, avaient assassiné, dans la nuit du 10 au 11 juin, deux vieillards, les époux Gouin, qui, aussi pauvres qu'eux, leur avaient refusé, dans la journée, un morceau de pain.

Les deux précoces bandits avaient fait preuve d'un déconcertant cynisme aussitôt après leur arrestation, et comme on leur laissait entendre qu'ils seraient probablement condamnés à mort, ils répondirent en haussant les épaules : « Bah ! il n'y a pas de danger, nous sommes trop jeunes ! »

Duransel, jugé en effet trop jeune, s'en tira avec vingt ans d'emprisonnement dans une colonie pénitentiaire. Quant à Marie, il fut condamné à mort, et, dans les premiers jours

de septembre, la Cour de Cassation réjetait son pourvoi. Le Président de la République a signé l'acte de grâce. Marie ira au bagne.

La nouvelle en a été portée à Marie, dans sa cellule, par M. Blondel, juge suppléant, qu'accompagnait l'avocat du condamné et le gardien-chef.

Marie, qui, aux premiers jours, ne se faisait guère d'illusion sur son sort, déclarant sans émotion qu'il n'avait plus maintenant qu'à faire connaissance avec la « veuve » et dessinant sur le mur de sa cellule de petites guillemettes, était, depuis quelque temps, fort abattu, et c'est avec joie qu'il a accueilli la notification de la clémence présidentielle.

C'EST DANS LE PROCHAIN NUMÉRO QUE NOUS COMMENCERONS

LES ENNEMIS DE M. LUBIN

Grand roman policier

PAR

CONSTANT GUÉROULT

Un attelage dans la Loire.



Le domestique d'un agriculteur de Montrond-les-Bains s'était rendu à la Loire pour remplir un tonneau-char attelé à un cheval.

Le véhicule ayant été avancé imprudemment au milieu du fleuve, le courant l'entraîna, malgré les efforts du conducteur et du cheval, dans un endroit très profond où il fut presque entièrement submergé.

Aux cris poussés par le domestique, de courageuses personnes se jetèrent à l'eau et parvinrent à saisir la bride de l'animal qui fut ramené sur la berge.

Les Faits-Divers de la Semaine

TUÉ PAR UN CHEVAL. — Un jeune garçon de treize ans, fils de cultivateur, avait été à la charrie avec son père. Vers cinq heures du soir, ils quittaient le champ où ils étaient occupés pour rentrer à la ferme. Le jeune garçon prenait bientôt les devants avec deux chevaux et arrivait à l'entrée quelques minutes avant son père.

Il voulut enlever les harnais des deux chevaux qu'il avait amenés, mais s'embarrassa dans les traits. Le pauvre enfant tomba entre les deux animaux et l'un d'eux lui lança un coup de pied qui l'atteignit au-dessus de l'arcade sourcilière droite.

Quand son père arriva, il le trouva étendu sans connaissance, portant une blessure profonde par où apparaissait la matière cérébrale.

Le malheureux père porta son enfant sur son lit en attendant l'arrivée du docteur, qui prodigua ses soins au petit blessé.

Mais la blessure était trop grave. A dix heures du soir, l'enfant succombait.



UNE CHARPENTE S'EFFONDRE. — Dans une usine électrique, un entrepreneur montait une grue. Alors que cinq ouvriers se trouvaient sur la charpente en fer, celle-ci s'effondra et les cinq ouvriers furent précipités dans le vide. Trois d'entre eux furent tués ; les deux autres sont grièvement blessés.



ACCIDENT MORTEL. — En compagnie de sa femme, un chef d'escadron regagnait son château lorsque à un tournant dangereux, son automobile se trouva devant un troupeau. L'officier voulut éviter les animaux ; il donna un coup de volant trop brusque et l'auto fut projetée dans un ravin. L'officier fut grièvement blessé ; sa femme a succombé.



SOUS UN BLOC. — Employé au fonçage d'un puits de mine, un ouvrier travaillait à une certaine profondeur. Soudain, un bloc de fer pesant 2 000 kilos qui se trouvait près de l'orifice, tomba sur le travailleur et lui brisa la colonne vertébrale.

LA TÊTE DE MORT

Grand roman inédit

Par MICHEL NOUR ET AUGUSTE LESCALIER

DEUXIÈME PARTIE

L'affaire La Loupe

V (Suite.)

PÈRE SANS FILS

— J'ai trouvé ça sur le rebord de la fenêtre. A moins, pourtant, que le particulier n'ait jugé que c'est plus pratique pour monter en vélo... Vingt pas plus loin il aurait pédalé en chaussettes... et avalé ses godillots car on n'en trouve aucune trace sur le chemin ni dans les fossés pendant au moins un kilomètre.

— Et pourtant, continua Margou, c'est bien en bicyclette qu'il est revenu ; à preuve ce grelot avertisseur trouvé au pied du mur et que j'ai ramassé à terre pendant que Rousteau cueillait son morceau de blouse.

« Enfin un rôdeur qui fume des cigares comme celui-là, trouvé au même endroit, ne couche pas toutes les nuits à la belle étoile... Voyez le mégot, monsieur le juge... c'est pas purée ! En disant cela, il présentait au juge les objets en question d'un air triomphateur.

— Qu'en dites-vous ?

Celui-ci, après un examen attentif, répondit : — Vous avez raison tous les deux, et tous deux, également, tort. Ce gaillard-là a quatre jambes, et si nous en trouvons une paire, nous verrons bien si l'autre nous échappera.

— Alors, d'après vous ?... — Ils seraient deux ?... — Sans doute ; l'endroit est assez désert d'ordinaire pour supposer qu'aucune personne ne soit venue se promener par là, la nuit, en simple passant.

— Le cigare devait dater de la veille... — Il était encore tout frais.

— Quant au grelot, les bicyclistés ne frôlent pas les murs... On y a adossé la machine pendant qu'on attendait tranquillement, en fumant... La sonnette se sera décrochée... ou, plus vraisemblablement, aura été arrachée, puis jetée ensuite sans réflexion, avec l'idée que son tintement pourrait être dangereux pendant la course...

Et, après avoir congédié ses deux hommes : — Évidemment, pensait-il, il y a là dedans un plan tout tracé provenant d'une intrigue... Laquelle?... Qui diable pourrait avoir intérêt à capturer l'enfant de M. Sorbières ?... Un chantage ?... Bien mauvais moyen, inutile et maladroit... pour ne pas dire idiot ! Une vengeance ? Cet homme a fort peu d'envieux... Il ne se connaît pas d'ennemis... Peut-être sa femme ?... Il faudrait voir de ce côté.

Mais les recherches faites dans ce sens n'apportaient aucune lumière.

Mme Sorbières avait quelques adorateurs, mais on ne disait rien sur sa conduite ; une cour assidue de jolie femme acceptée dans les salons.

On comptait parmi les fervents de jeunes têtes folles : Brissac, qui s'occupait encore

plus de chevaux et perdait là quelques soirées obligatoires en un bruyant papotage émaillé de sous-entendus un peu caustiques, pour ne pas trop s'ennuyer ; de Launeuil, plutôt sombre ; Danel, riche industriel, fat et insipide, presque grotesque.

Le soir du rapt, le premier était à Bourges, près d'une tante à l'agonie dont il devait hériter. Danel occupait sa loge au Vaudeville. Quant à de Launeuil, il avait passé sa dernière nuit chez lui, au dire de ses domestiques, qui le trouvèrent, le lendemain, mort dans son lit de la rupture d'un anévrisme.

Tout cela n'offrait aucune relation qui pût éclaircir les choses.

En définitive, de ce côté, rien à apprendre. Mais, de l'autre, il y eut bientôt du nouveau. Une fois sur la piste de l'homme à la blouse, l'affaire avait été menée rondement.

Trois jours après l'entretien du juge, Rousteau s'écriait en se frottant les mains :

— J'ai mon gaillard !

— Bravo !

— Un rude lapin, qui ne s'est pas laissé paumer sans peine.

— Où est-il ?

— Coffré après avoir cassé la patte au gros Ernest ; ce pauvre vieux, il faisait une tête, lui, la Terreur des carrières comme ils l'appellent.

— Et son nom ?

— Oh ! ça, malin qui le décrochera ; on ne l'a jamais su. Nous l'avons bouclé rue Montcalm, près du passage aux chiffonniers où, depuis deux nuits, il se la coulait douce.

« Il paraît qu'il épatait la galerie, cherchant à reproduire les exploits d'un nommé Hercule dont on m'a parlé dans l'histoire de France, quand j'étais moutard. Aussi les gars l'on-ils nommé là-bas Brisefer, et le fait est qu'il en a une poigne.

— Mais l'enfant ?

— C'est votre affaire ; pour nous, impossible d'en tirer deux mots de suite, je ferai plutôt parler mon indicateur des rues de Paris. Il grogne et roule des yeux comme si on les tournait au bout d'une manivelle, puis plus rien. On l'a vu arriver tout seul, sans gosse, les mains dans ses poches et, comme il avait des jaunets, presque tout y a passé.

— Enfin, après l'avoir fouillé ?

— Un franc vingt-cinq, et une pipe en terre, plus un cornet de tabac de trois sous. Pour sûr, c'est pas là le particulier qui se paie des cigares comme celui que Margou a trouvé près du mur.

— Et les indices ?

— Oh ! parfaits : une blouse blanche tombant en loques, et le lambeau d'étoffe arrachée par la barre d'appui de la fenêtre correspondant parfaitement à une dentelure du bas. Impossible de savoir ce qu'il a fait la nuit en question ; il n'y a pas de doute possible, pas d'erreur... et du reste, Bibi l'a flairé...

Et l'agent donna un petit coup sur son nez, de l'index et du médium.

Le juge eut un large sourire de satisfaction.

— Amenez-moi Monsieur, dit-il d'un petit air sarcastique.

Et, lorsqu'on eut introduit Brisefer dans son cabinet :

M^{me} VORACI, *goguenarde*. — Faut-il vous passer des oignons pour vous aider à verser des pleurs !...

M^{me} LECHANCE, *levant les yeux au plafond*. — Que cette femme est commune !... Pour une femme qui se dit comtesse et qui portait sur son blason la fière devise : « Toujours le dessous, jamais vaincue ! »

M^{me} VORACI, *pinçée*. — Elle valait bien la vôtre : « Hault le cœur. » C'est une devise d'apothicaire pour mettre sur un flacon de vomitif.

Le PRÉSIDENT. — N'interrompez pas. (A Mme Lechance :) Revenez à la question.

M^{me} LECHANCE. — « *Enfant d'homme, Régina, tu baisses* », comme disait un vieux professeur de latin qui m'a barbé pendant huit jours et que j'ai plaqué le neuvième, *plaquatus*... voilà donc que je dis à Mme Voraci :

« Ma chère, j'ai aimé une fois dans ma vie... une seule fois !... mais quel amour pur et éthéré ! »

M^{me} VORACI. — Moi aussi j'ai eu le tort de m'épancher : « C'est comme moi, que je lui dis, j'ai aimé une fois, mais que c'était donc également pur et éthéré ! »

M^{me} LECHANCE. — Vous devriez rougir !... (reprenant sa déposition.) « Il se nommait Ugène... que je soupirai. »

M^{me} VORACI. — « Ugène, que je lui ripostai, que ce nom est doux à mon cœur !... L'objet de ma flamme se nommait aussi Ugène !... »

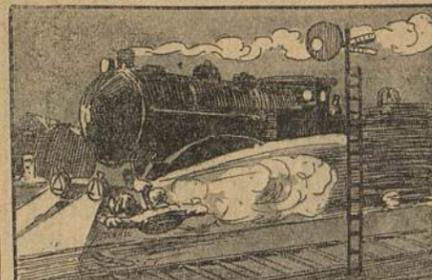
Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite.)

UN DRAME DE FAMILLE. — Le paisible hameau de Saint-Elme, habité par des pêcheurs, a été le théâtre d'un drame sanglant. La propriétaire d'un parc d'ostéiculture avait retenu à dîner chez elle sa nièce, âgée de vingt et un ans, et ses neveux, l'un âgé de vingt-trois ans, matelot à bord du croiseur cuirassé « Waldeck-Rousseau », et l'autre, âgé de dix-huit ans, pêcheur. A table, la propriétaire manifesta l'intention de donner son parc au matelot et à sa nièce. L'autre neveu en devint furieux. Un moment après, il sortit sous prétexte d'un besoin à satisfaire et, revenant peu après, armé d'un fusil à deux coups chargé avec des chevrotines, mettant en joue le marin, il lui fit au-dessus du sein gauche une atroce blessure.

La propriétaire chercha à s'abriter derrière la table. Le deuxième coup lui fracassa le bras droit. Affolée, sa nièce avait sauté du premier étage dans le jardin et s'était brisée la jambe.

TOULON.



ACCIDENT MORTEL. — Pendant la nuit, un homme d'équipe assurait son service sur la voie quand survint un express allant sur Charleville. Le malheureux employé aperçut trop tard la machine qui le renversa et lui broya le corps.

AMAGNE.



CHASSEUR BLESSÉ. — Près du hameau de Peyrieux, deux amis chassaient cachés l'un à l'autre par une asperité de terrain. A un moment l'un d'eux tira sur un lièvre, mais il atteignit son camarade dont la tête venait de dépasser le mamelon de terre. Le blessé a un œil perdu.

SAINT-CHAMOND.



TRAGIQUE DÉSÉPOIR. — Une jeune femme était atteinte de neurasthénie depuis le décès de son enfant. Ne pouvant survivre au pauvre petit, la malheureuse femme s'arma d'un revolver et se rendit au bord d'un ruisseau. Là, elle se lia les jambes, se tira un coup de revolver en pleine poitrine et tomba à l'eau où elle se noya.

YSSINGEAUX.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

LE « BEAU UGÈNE »

Mme Lechance et Mme Voraci étaient deux amies inséparables ; suivant la forte expression d'une de ces dames, elles étaient les deux doigts de la main.

Leur amitié datait du septennat de M. Grévy, alors que, jeunes et belles, elles tenaient à Paris le haut du trottoir ; la première sous le nom d'Ève de Fiercastel et la seconde sous celui de Raymonde de Hautcréneau, toutes deux largement blasonnées, portant « sur champ de gueule aux lits d'or ».

Le hasard les avait séparées un beau jour et elles s'étaient perdues de vue.

Elles ne s'étaient retrouvées que bien longtemps après, alors que décrépites et résignées, elles vivaient de petites rentes péniblement acquises.

Heureuses de s'être revues et ne voulant plus se quitter, elles logeaient sur le même palier. Tous les jours c'étaient d'interminables causeries sur le passé ; lorsqu'un matin, hélas !...

Mais laissons la parole à ces dames qui sont en même temps plaignantes et prévenues.

LE PRÉSIDENT. — Femme Lechance, levez-vous.

LA PRÉVENUE, *avec un soupir*. — Hélas ! autrefois on me levait, et maintenant... que les temps sont changés !... Enfin !... voilà ce qui s'est passé... On causait toutes les deux de nos succès du temps jadis ; on parlait de ses vieux amis :

« Ah ! ma chère, le duc, par ci !... »

« Ah ! ma chère, le prince par là !... »

« Tout l'armorial y avait passé, paraît-il, lorsque m'ame Voraci... »

M^{me} VORACI. — Vous ne pourriez pas dire m'ame la comtesse de Hautcréneau ?... ça vous écorcherait-t-y la bouche ?... — M^{me} LECHANCE. — Oh ! la, la ! va donc, eh ! Hautfourneau !

M^{me} VORACI, *se précipitant sur Mme Lechance*. — Insolente ! tu ne seras giflée que de ma main !

(Le municipal s'interpose entre elles, attrape la giflée destinée à Mme Lechance, mais parvient à maintenir ces deux dames, chacune à sa place.)

M^{me} LECHANCE. — Ah ! pourquoi ce jour-là mesuis-je épanchée à fond ? (Lyrique.) Je n'aurais pas dû évoquer l'intimité de mon âme, je ne serais pas aujourd'hui en proie à la farouche désillusion !...

(Elle s'arrête et porte son mouchoir à ses yeux.)

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

MEURTRIER DE SA FEMME. — Un riche propriétaire de Saumur, en villégiature chez sa sœur à Chavigny, commune de Saint-Martin-de-Mâcon, a tué accidentellement, prétend-il, sa femme d'un coup de fusil qui lui a brisé la colonne vertébrale.

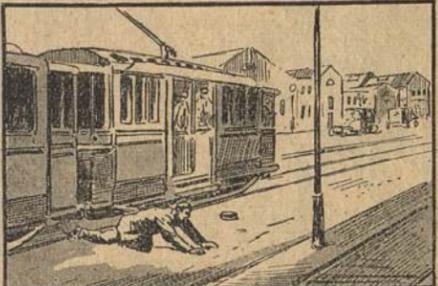
Le mari a raconté qu'une ronce avait accroché la gâchette de l'arme qu'il portait et avait fait partir le coup. Sa femme, qui précédait de deux mètres son mari, fut atteinte, dit-il, au moment où elle se baissait pour ramasser des champignons.

Le juge de paix du canton, averti, s'est transporté au bois de Verdun où le drame eut lieu. L'enquête, ouverte aussitôt par le magistrat, de concert avec la gendarmerie, a révélé certaines particularités troublantes que soulignèrent les dépositions recueillies.

THOUARS.

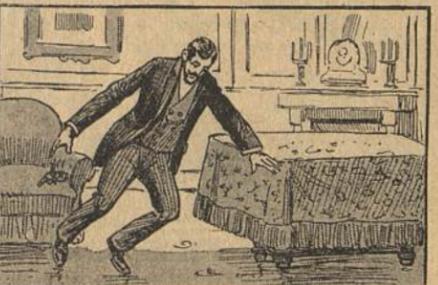


POURSUIVI PAR UN CHEVAL. — Un forgeron passait à bicyclette devant un cheval. Celui-ci se mit à la poursuite du jeune homme et s'emballa, malgré les efforts de son conducteur. Le cycliste filait à toute allure; mais à un tournant de la route, il tomba et se blessa grièvement. Le conducteur du cheval put lancer celui-ci à travers champs, de sorte que le forgeron ne fut pas écrasé.



EN MONTANT DANS UN TRAMWAY. — Sur le quai de Bacalan, un jeune charpentier, pressé de regagner son domicile, voulut sauter dans un tramway qui passait. Mais il manqua son coup et tomba entre le tramway et la remorque. Les roues de celle-ci lui coupèrent le pied droit.

BORDEAUX.



IMPRUDENCE FATALE. — Heureux de l'acquisition d'un revolver, un jeune avocat de grand avenir manipulait cette arme chargée de balles blindées. Il appuya par mégarde sur la détente. Une balle vint le frapper à la tête. Le malheureux s'effondra. La mort avait été instantanée.

POITIERS.

de l'autre, non pour nous embrasser, mais pour nous mordre!...

« Tantôt c'était moi que je cognais... tantôt c'était elle! »

M^{me} VORACI. — Nous serions même encore à l'heure qu'il est à nous cogner, sans boire ni manger, si on n'était venu nous séparer!

M^{me} LECHANCE. — Je me relevai avec un œil au beurre noir!

M^{me} VORACI. — Et moi, un nez à la sauce tomate!... sans parler des poignées de cheveux qu'elle m'a arrachés, que j'en porte une postiche pour voiler les absences.

M^{me} LECHANCE. — J'étais défigurée!... Heureusement que je n'exerce plus. Je suis une cocotte honorable...

LE PRÉSIDENT. — Vous voulez sans doute dire honorable.

M^{me} LECHANCE. — C'est kif kif.

Le parquet est parvenu à mettre la main sur le nommé Eugène, de son nom Eugène Rouffin.

Il est assigné comme témoin de moralité, ou plutôt d'immoralité.

À l'appel de son nom, on voit s'avancer à la barre un bonhomme hirsute...

Une barbe grise, immonde, en broussailles, cache une partie de sa figure, sa peau est terreuse:

Sur son crâne huileux, trois mèches d'un blanc sale représentent l'opulente chevelure blonde de jadis.

— Hum! un vrai mastodonte, pensa-t-il, en promenant un regard circulaire pour s'assurer qu'il se trouvait en compagnie suffisante. C'est égal, s'il s'abattait sur mon bureau avant que j'aie pu prendre dans mon tiroir un joujou bien nécessaire, je crois que je passerais un mauvais quart d'heure!

Mais, l'homme restait calme, regardant la pièce d'un air ahuri, sans aucune pensée de révolte, la physionomie d'une brute dans toute l'acception du mot, avec sa forte mâchoire dévorée par l'envahissement d'une barbe sale et hirsute qui, lui enveloppant les joues d'un collier de dogue, se confondait avec ses cheveux, longs et crasseux.

Brusquement, employant une de ses tactiques favorites, le juge se tourna vers lui.

— Voyons, inutile de vous enfoncer plus avant dans un système de défense absurde, — qu'il réussisse le plus souvent, pensa-t-il.

— Vous répondez à toutes les questions par le silence, mais nous savons très bien que c'est vous le coupable...

L'homme, en s'entendant interpeller, parut d'abord surpris; son étonnement changea ensuite en une indifférence stupide, puis, plus rien...

— Allons répondez...

— Quoi? fit-il avec un organe enroué que le juge compara mentalement au cri d'un ours auquel on aurait marché sur la patte.

— Qu'avez-vous fait de l'enfant dérobé par vous le 15 mai de cette année, à Nogent-sur-Marne, chez M. Sorbières, vers onze heures du soir?...

L'homme haussa les épaules.

— Allez-y voir.

— Vous avez donc? dit vivement le juge.

— Moi, j'ai avoué?... qu'est-ce que j'ai dit?... qu'est-ce qui vous dit que j'ai avoué?

Et ses traits, se contractant sous l'effort de sa pensée, lui donnèrent un air cruel et méfiant.

— Ah! je comprends, ajouta-t-il, on m'embête, seulement, je m'en moque. Le gosse, vous l'aurez pas... et pour le...

Puis s'arrêtant brusquement, il parut prendre la résolution de ne plus rien dire.

— C'est bien vous, poursuivit le juge, mais vous n'étiez pas seul?

Et, ne recevant aucune réponse:

— Vous étiez avec un monsieur bien habillé, qui était venu vous proposer de voler l'enfant et qui, lorsque vous avez escaladé le mur, vous a attendu en fumant un cigare après avoir posé sa bicyclette contre ce même mur.

« Vous avez profité de la sortie de la bonne pour pousser doucement la fenêtre que vous avez ensuite enfoncée.

« Après avoir terrassé la sage-femme, vous avez pris le secrétaire, que vous avez porté contre la porte, fracturant les tiroirs lorsque l'on a appelé; puis, en vous sauvant, pris de peur, vous avez emporté l'enfant enveloppé dans votre blouse, et cassé deux carreaux...

Pendant ce récit détaillé, Brisefer laissait voir un étonnement mêlé de stupeur.

— Il y a donc un complice? poursuivit le juge, quel est-il? dites-le, c'est votre intérêt; car, en définitive, vous n'êtes pas le plus coupable. Allons, parlez!... ne vous laissez pas condamner stupidement à la place d'un autre. Songez que c'est grave, très grave... cette femme est morte.

— La femme du lit? demanda Brisefer avec un léger tressaillement.

— Oui, elle-même... parlez donc!

Il n'y eut pas de réponse.

— Mais vous allez payer peut-être de votre tête un aussi stupide entêtement!...

Brisefer haussa les épaules.

— Emmenez-le, dit le juge assez contrarié du peu de réussite de son système.

Cet interrogatoire fut suivi de beaucoup d'autres, mais Brisefer restait toujours dans la même indifférence affectée; dans les der-

niers temps il ne parlait plus, préférant des sons à peine articulés.

De complice, pas de traces; l'affaire se poursuivait sans le moindre jour. Brute, l'accusé avait presque toujours vécu en solitaire, on ne connaissait personne qui pût fournir des détails sur lui.

Au bout de trois mois de recherches, l'affaire fut classée en quelque sorte; car personne ne douta qu'il n'y eût eu quelqu'un plus intéressé à la disparition de l'enfant, et Brisefer s'entendit condamner, toujours avec la même indifférence, à vingt ans de travaux forcés.

VI

L'HÉRITIER RÉCALCITRANT.

Ce jour-là, il faisait un temps splendide, tout ensoleillé, avec un ciel d'azur intense que troublaient seules de rares vapeurs blanches voguant lentement.

Le mois de septembre, particulièrement beau, gratifiait la nature d'un bref été supplémentaire.

La température, tiède, avait perdu l'excès de chaleur qui se manifeste dans le plein milieu de la saison estivale.

Un vent léger et doux soufflait lentement, ainsi qu'une haleine de femme.

Il passait dans l'air comme des frissons de gaité.

Dès que le soleil illumine l'horizon, il semble qu'il fasse meilleur vivre; les yeux communiquent la lumière au cœur.

En mettant les pieds dehors, Alice, qui se rendait au Louvre pour prendre la copie d'un tableau — une Vierge de Raphaël — dont on lui avait fait la commande, se sentit enveloppée tout entière d'un effluve enivrant; le commencement de l'automne procure souvent de ces impressions de printemps.

Les joues pâles de la jeune fille se teintèrent d'un à peine perceptible carmin, tandis que le rose tendre de ses lèvres s'avivait plus franchement.

Munie de son petit cheval portatif et de sa boîte de couleurs, Mlle Sorbières déplora de ne pouvoir consacrer cette journée à une bonne promenade.

Mais la besogne pressait.

Elle refoula donc ses regrets.

Toutefois, avant d'entrer dans le musée, son regard scruta le jardin des Tuileries qu'elle apercevait derrière le Carrousel, peuplé de promeneurs.

La tentation fut trop forte.

Les yeux brillants, Alice se décida à faire quelques pas dans le jardin avant de s'absorber dans son travail.

Elle traversa donc la vaste cour et pénétra dans les Tuileries.

Elle s'aperçut alors qu'on la suivait.

Elle reconnut un jeune homme qui marchait déjà derrière elle dans la rue du Mont-Thabor.

La jeune fille n'y avait jusqu'alors attaché aucune importance, habituée à sortir seule et à être interpellée tous les jours en langage plus ou moins galant, sans, naturellement, répondre jamais aux propos variés qui lui étaient quotidiennement adressés.

Alice ne crut donc pas devoir s'inquiéter davantage de son suiveur, et elle continua d'avancer.

Elle prenait un vrai plaisir à respirer un air plus pur que celui des logements et des rues étroites.

Et, en somme, elle ne risquait rien.

(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

LA TRAITRISE D'UN PÈRE. — Une scène dramatique s'est déroulée entre un père et son fils, employé à la compagnie du Midi.

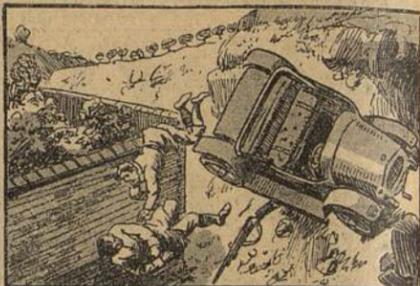
Le fils était venu passer le jour de la fête à Amélie. Au moment où il se disposait à partir pour reprendre son poste, il trouva son père couché sur le sol au rez-de-chaussée, et lui reprocha d'avoir trop fait la fête.

— Viens, je veux t'embrasser avant de partir, répliqua le père.

Le fils s'étant approché, le père lui plongea un couteau dans le bas-ventre.

L'état du blessé est très grave.

AMÉLIE-LES-BAINS.



UNE AUTO DANS UN RAVIN. — Deux amis partaient en auto pour aller à la chasse. L'un d'eux était au volant. Tout à coup la machine fit une embardée et tomba dans un ravin assez profond. Les deux chasseurs furent projetés contre un mur clôturant ce jardin. L'un eut le nez brisé et un œil arraché; l'autre était couvert de contusions.

MONTPELLIER.



SUR UNE TOMBE. — Las de la vie, sans argent et sans domicile, un typographe âgé de dix-huit ans se rendit au cimetière protestant, sur la tombe de sa grand-mère. Là, armé d'un revolver, il se tira une balle dans la tempe. On se hâta de le transporter à l'hôpital; mais l'infortuné mourut en arrivant.

MONTPELLIER.



ÉCRASÉ PAR UN SAC. — Monté sur une charrette, un vieillard aidait son gendre à décharger des sacs d'olives. Par suite d'un faux mouvement, un des sacs lui fit perdre l'équilibre et, se renversant sur le sol, lui retomba sur la poitrine. Malgré tous les soins, le malheureux vieillard expira.

NAGUES-ET-SOLORGUES.

LE TANGO AU TRIBUNAL

Le tango vient de faire son apparition dans le prétoire. C'est à Cleveland, dans l'État d'Ohio, qu'a eu lieu ce début sensationnel. Un certain M. Anderson, professeur de danse, avait été accusé par le chef de police d'enseigner à la jeunesse une danse immorale. Il s'agissait du tango. Le professeur demanda au tribunal la permission de lui donner une démonstration de son tango à lui, tel qu'il l'enseigne.

Et, devant les juges attentifs, M. Anderson, aux sons d'une musique entraînante, dansa longuement le tango.

— Voilà, dit le président, une danse exquise, et en tout cas irréprochable. Je ne vois dans ce cas absolument rien dont puisse s'alarmer la morale.

Sur quoi le chef de police se récria qu'il y avait erreur, que ce tango-là était un tango pour tribunal et qu'il demandait quelques apaches plus sincères que M. Anderson, et qui danseraient devant les juges un tango authentique et qui pourrait les édifier.

Les magistrats de Cleveland, qui semblent être des humoristes, ont accepté ce témoignage contradictoire. Une centaine de personnes assistaient à la première séance; gageons qu'elles seront plus de cinq cents à la seconde.

JULES DEMOLLIENS.

dames se sont battues, j'en ignore... voilà tout ce que je sais.

LE PRÉSIDENT. — Allez vous asseoir.

(Il se retire en envoyant des baisers aux deux prévenues qui, suffoquées, se cachent le visage dans leurs mains.)

Mme Lechance et Mme Voraci sont renvoyées dos à dos; elles paieront chacune la moitié des frais.

Les deux femmes se retirent l'air penaud, lorsque l'ex-« beau Eugène » court à elles en implorant:

— Mes princesses, vous n'auriez pas pas hasard une thune qui ne ferait rien dans votre poche?...

Toutes deux se reculent en poussant un cri:

— Fi! arrière! arrière!!!

Spontanément, elles se précipitent dans les bras l'une de l'autre.

Cette fois ce n'est pas pour se mordre mais pour s'embrasser; et elles s'en vont réconciliées définitivement, pendant que le « beau Eugène », reprenant sa hotte qu'il a laissée à la porte, se met à crier mélancoliquement:

...Du mourron pour les p'tits oiseaux!...

Il est vêtu d'une vieille redingote déchirée, rapiécée par endroits, et maculée de boue.

Son pantalon, tout effiloché, est à peine suffisant pour cacher ses maigres jambes.

LE PRÉSIDENT. — Votre nom?

LE TÉMOIN. — Je suis le beau Eugène!

LE MINISTÈRE PUBLIC. — Cet individu devrait être poursuivi pour vagabondage spécial... mais, heureusement pour lui, il est couvert par la prescription.

LE TÉMOIN, goguenard. — Espérons qu'elle me couvre mieux, que les frusques que j'ai sur moi.

LE PRÉSIDENT. — Vous reconnaissez avoir reçu simultanément de l'argent des deux prévenues?

LE TÉMOIN. — Et simultanément de bien d'autres encore. (Souriant avec complaisance:) Dame! c'est pas pour rien que j'étais le beau Eugène!

LES DEUX PRÉVENUES, qui depuis l'arrivée de leur ex-ami semblent plongées dans une profonde stupeur. — Ah! l'horreur!

LE TÉMOIN, amèrement. — Elles renient leur passé! Moi aussi, du reste, pas mèche de faire autrement! Maintenant je suis un honnête travailleur, je gagne mon pain, je suis marchand de mourron... je vends des graines pour la volaille!... Je nourris les poules après m'être fait nourrir par les cocottes!...

« Différemment, quant à la chose que ces

LE SECRET DE GERMAINE

Grand roman dramatique

PAR LOUIS BOUSSENARD

QUATRIÈME PARTIE

Les Exploits de Bamboche

XXV (Suite.)

On marcha encore deux cents pas et le guide, parlant bas, commanda :

— Halte !

Docilement, Bosco s'arrêta.

Le guide le fit monter sur quelque chose à hauteur d'appui et lui dit :

— Bouge pas, sinon tu piques une tête au fond d'un joli trou de cinquante mètres.

Machinalement, il tendit la main et trouva un des montants de l'arc en fer qui tient la poulie.

Il s'y cramponna, se demandant ce qu'on allait faire de lui.

Son guide lança une motte de terre ou une petite pierre qui fit entendre au contact de l'eau un plouf ! sinistre.

Malgré toute sa vaillance, Bosco ne put s'empêcher de frissonner.

Aussitôt la poulie grinça faiblement et une large seau que Bosco ne pouvait pas voir, naturellement, affleura peu après la margelle.

Le guide lui fit prendre la corde à deux mains, et lui dit de se placer dans le seau.

— Et n'aie pas peur !... vas-y hardiment.

Bosco, qui commençait à perdre un peu la tête au milieu de toutes ces manœuvres étranges et déconcertantes, se blottit passivement au fond du seau.

Aussitôt, la descente commença, rigide comme une chute.

Un bruit strident emplit la cavité du puits.

Cela fit : grrr !... grrr !...

Bien avant d'atteindre la surface li-guide, le seau s'arrêta.

Bosco sentit qu'on le tirait.

Le seau vint en effet se coller à la muraille intérieure du puits, ou plutôt s'incruster dans une sorte de réduit perdu au milieu d'herbes qui pendaient entre les moellons.

Le seau resta immobile et une voix dit à Bosco :

— Donne ta main et laisse-toi aller.

Il obéit encore avec sa passivité résignée.

Deux bras vigoureux le saisirent et le déposèrent sur le sol.

L'homme reprit :

— Donne-moi le bras et marche.

Une odeur d'huile à brûler se répandait autour de lui, d'où il conclut que l'inconnu éclairait sa marche avec une lanterne.

Tous deux avançaient dans un couloir assez spacieux, car ils pouvaient se tenir de front.

Bosco, qui avait la manie de compter ses enjambées, en nombra trois cents.

Et, tout en marchant ainsi à l'aventure, il faisait à part lui cette réflexion :

— Matin ! s'il y a un petit travail pour amener ainsi chaque Arpette au lieu de rendez-vous, la réunion doit être une chose assez compliquée.

Mais toutes ces précautions sont sans doute prises pour les seuls novices.

Il finissait à peine qu'une lourde porte en chêne plein, bardée de fer, s'ouvrit devant lui.

Une voix forte cria aussitôt :

— Tu peux enlever ton bandeau.

Bosco ne se fit pas répéter l'ordre.

Vivement, il arracha le mouchoir qui couvrait ses yeux et poussa un cri de surprise.

D'abord aveuglé par la lueur éclatante de nombreuses lampes et d'innombrables bougies, il ne pouvait apercevoir qu'un groupe compact et pittoresque de gens qui mangeaient, buvaient, fumaient, se querellaient et faisaient une ripaille monstre.

Beaucoup le connaissaient, car il entendit appeler de divers côtés :

— Bosco !... ah... Bosco !...

« Tu y viens donc, aux Arpettes !... »

« T'as raison !... »

« Y a que ça de vrai, notre idée !... »

« A ta santé, Bosco !... »

« Vive Bosco ! »

Des mains se tendaient de son côté. On lui présentait des verres pleins, des bouteilles, des croûtes de pâté, des tranches de jambon, et il reconnaissait enfin un tas de bons garçons auxquels il avait eu souvent affaire.

Côtes-en-Long, Bec-Salé, Fil-de-Soie, le Petit-Riffaudeur, Pistolet, Maltourné, Guignol, Rat-d'Égout, Papillon, Gizolo et tant d'autres qui lui faisaient fête.

Et lui, tout heureux de cet accueil si cordial, bien qu'il vint d'abominables chenapans, se disait :

— Tout ce joli monde-là, c'est de la crapule renforcée... de la marchandise à maisons centrales et à échafaud...

« N'empêche tout de même que je m'en servirai pour un but utile... »

Puis, avec la mobilité singulière qui faisait le fond de son caractère, une idée lui vint :

— Le diable m'emporte si tous ces Arpettes-là sont passés comme moi par le seau !

« Y en aurait eu pour deux jours. »

« Il y a certainement une autre entrée. »

En même temps, un coup qu'on eût dit produit par le diaphragme en bronze d'un gong, emplît l'énorme salle.

Tous les Arpettes jetèrent cigare et cigarette, avalèrent d'une lampée le verre commencé, engloutissant la bouche que mordaient leurs jeunes dents, et demeurèrent immobiles, silencieux.

Une voix retentissante cria :

— Le Maître !

Et Bosco, stupéfait, n'en pouvant croire ses yeux, eut toutes les peines à étouffer un cri.

XXVI

Celui qu'on annonçait ainsi : Le Maître, était un jeune homme pouvant avoir de vingt à vingt-deux ans au plus.

De moyenne taille, l'air agile et vigoureux, il était vêtu confortablement, mais sans recherche d'élégance.

Des effets sortis d'un magasin de confection ; cela se reconnaissait de prime abord.

Il avait au doigt une grosse bague en or piquée d'un énorme diamant qui tirait l'œil avec un mauvais goût parfait.

Une épingle de cravate, également en diamant, scintillait à l'échancrure du gilet avec une ostentation qui sentait d'une lieue son rastaquouère.

Et cela paraissait ravir les Arpettes de voir leur chef porter vingt mille francs de bouchons de carafe au doigt et à la cravate.

Des cheveux très courts, très durs, un peu frisottants et d'un noir de jais se hérissaient sur son crâne.

Des sourcils noirs aussi, avec une fine moustache noire comme les cheveux et les sourcils, donnaient à sa physionomie un aspect de dureté caractéristique.

Le teint était très pâle et les yeux d'une nuance indécise.

Il semblait du reste que le jeune homme voulait donner, de parti pris, à son visage une expression effacée, qui achevait, avec la coupe de ses habits, de lui donner un caractère d'absolue vulgarité.

Car, de temps en temps, une flamme jaillissait des yeux, les traits se transformaient pour ainsi dire, et la physionomie tout entière offrait une distinction qu'on n'aurait pas attendue chez un chef de maraudeurs.

Cela n'avait que la durée d'un éclair. Cette expression faisait place en un instant à celle plus banale, plus insou-

ciante et surtout plus grossière que ce jeune homme affectait.

Il s'assit au milieu de ce silence réellement extraordinaire que sa présence avait subitement imposé à cette assemblée tumultueuse.

Son siège était un grand fauteuil très décoratif, en chêne sculpté, à vaste dossier moyen âge, qui formait un étrange contraste avec ces piliers en tuf et ces murailles grisâtres tout éraillées par les coups de mine.

Les Arpettes se tenaient assis sur toutes sortes de sièges disparates apportés là on ne sait par qui ni comment, et qui offraient toutes les variétés, depuis le pliant de toile jusqu'au divan.

Près du chef se tenait Biribi, l'athlétique gardien du cabaret de la Femmesans-Tête, le seul qui eût atteint l'âge d'homme fait et dont l'énorme barbe noire en broussaille formait un singulier contraste avec les faces juvéniles des Arpettes.

— Décidément, pensa Bosco, en proie à l'étonnement et à la curiosité, il y a une autre entrée.

Son œil ne quittait pas ce chef apparue si brusquement avec son redoutable garde du corps, et il se disait :

— Mais où diable ai-je vu cette figure-là ?

« Voyons... y a pas d'erreur... c'est aujourd'hui même, rue de Provence. »

« Ma parole ! si le patron de Radis-Noir n'était pas aussi blond que celui-là est brun, je serais certain que c'est le même... »

« Mais, le « dab » à Radis-Noir est M. le baron de Val-Puiseaux, un de la haute, et il n'y a rien de commun entre lui et le chef des Arpettes. »

Tous ces jeunes bandits le contemplaient avec cet air craintif d'écoliers tapageurs devant un maître redouté.

D'une voix sourde, au timbre voilé, il leur dit, en les tenant immobiles sous son regard :

— J'en apprends de belles sur votre compte !

« Il va donc falloir procéder à une épuration et retrancher des Arpettes ceux auxquels je n'ai plus confiance ? »

A ce mot de « retrancher » prononcé froidement, un frisson de terreur parcourut les rangs de ces criminels, endurcis pourtant plus que bien des bandits chevronnés.

— Avance à l'ordre, l'Écureuil.

Un joli blondin, tirant un peu sur le roux, se leva et se dirigea en pâlisant vers le chef.

En même temps, un soupir de soulagement sortit de toutes les poitrines, comme si chacun eût eu cette pensée :

— Enfin ! ce n'est pas moi !

A mesure qu'il approchait, l'Écureuil pâlisait de plus en plus, à croire qu'il allait défaillir.

Ses dents claquaient et de grosses gouttes de sueur coulaient sur son front et ses joues.

Le chef reprit :

— Avant-hier, tu as causé avec Nini, la bouquetière de la rue du Champ-de-l'Alouette.

« Que lui as-tu dit ? »

— J'ai... j'ai... blagué... rien... des bêtises... je vous le jure, balbutia le misérable.

— Tu étais saoul et Nini, dont le père est de la rousse, devait te tirer les vers du nez...

« Tu as parlé des Arpettes... tu t'es vanté d'en être... tu as promis à la gosse des bibelots sur tes prochaines prises... »

« Bref, tu as mangé le morceau. »

« Or, notre code est formel. Tu as compromis la sécurité de la bande, tu vas mourir ! »

— Grâce !... pardon !... ça ne m'arrivera plus...
« J'ai pas dit grand'chose... des bêtises pour épater Nini... mais rien d'important... »

Sans vouloir en entendre davantage, le chef fit un signe à Biribi, qui leva son terrible merlin et le fit tourner avec autant de facilité que si c'eût été une bidine.

L'Écureuil se jeta machinalement de côté pour éviter le coup.

Au lieu de le frapper à la tempe, la masse de fer l'atteignit à la face et lui broya la mâchoire.

Sanglant, mutilé, hurlant, il voulut s'enfuir et fit quelques pas en trébuchant.

Le chef, que ce supplice paraissait amuser et dont la férocité se délectait à la vue du sang, s'élança de son fauteuil le couteau à la main.

Avec une vitesse foudroyante, il coupa d'une oreille à l'autre la gorge du misérable, dont le dernier cri s'acheva dans un râle.

Il mit alors le pied sur ce corps palpitant, comprima fortement la poitrine pour faire jaillir à flots le sang qui sortait de la gorge béante.

Un rictus farouche contractait ses lèvres que mordaient ses dents blanches et aiguës comme celles d'un félin.

Quand il se fut bien amusé à cet épouvantable spectacle, il fit un nouveau signe à Biribi.

Le colosse dit : oui de la tête et saisit par un bras et par une jambe le cadavre.

Il l'emporta dans une galerie aboutissant à la salle de réunion et, avisant un trou profond, creusé en forme de puits à la base d'un pilier, il l'y précipita.

Saisis d'effroi à la vue de cette exécution, qui n'était certes pas la première, les Arpettes tremblaient.

Le chef continua, sans que sa voix eût le plus léger tremblement :

— L'Enfant-de-Chœur ! avance à l'ordre.

Le joli blondin, dont Bosco avait cru reconnaître la voix harmonieuse sous le capuchon de son conducteur, sortit des rangs en tremblant, comme tout à l'heure l'Écureuil.

Ah ! ma foi ! le ci-devant Chérubin n'en menait pas large et il y avait gros à parier qu'il regrettait à cette heure son nuage d'encens et les regards en coulisse des dévotes, et jusqu'au bâton d'ébène, dont le maître de chapelle lui donnait de bons coups sur les doigts.

— Dis-moi, fit d'un ton goguenard le chef, combien y avait-il dans le portemonnaie que tu as flouté à la grosse dame, hier matin, dans l'omnibus Grenelle-Porte-Saint-Martin ?

— Quarante francs, Maître... pas un liard de plus...

— Et qu'en as-tu fait, de ces quarante francs ?...

— Je les ai joués... et... je les ai perdus...

— Très bien !

« Tu sais que tout l'argent doit être mis dans la caisse pour être partagé... »

« Dix sous..., dix francs..., dix mille francs. »

« Nul n'a le droit d'en distraire un centime... »

« Tu as volé tes camarades !... »

— Grâce !... pardon !... sanglota le drôle qui voyait déjà la massue de Biribi faisant voler en éclats son crâne.

« Ne me tuez pas... Je suis un bon escarpe... un de vos meilleurs. »

— Je ne dis pas non ; sans quoi tu serais déjà condamné, car tu n'ignores pas non plus que notre code est formel.

« Chez nous, le moindre vol est puni de mort. »

« Par égard pour les bons antécédents, je te fais grâce. »

— Ah ! merci !... vous ne vous en repentirez pas !

— Seulement, tes camarades ont eux-mêmes te punir.

A ces mots, il y eut un large rire dans l'assistance, dont les instincts cruels se trouvaient surexcités à la perspective d'un supplice à infliger et à savourer.

Ces gradins ressemblaient, en vérité, à une bande de loups.

Tant que les loups sont sur leurs pattes, ils ne courent individuellement aucun danger de la part de leurs congénères.

Mais malheur au premier qui bronche et qui tombe !
Tous se jettent sur lui, le mettent en pièces et le dévorent.

Car, nonobstant le proverbe, ces peu aimables quadrupèdes se mangent entre eux, et très volontiers, à l'occasion.

Les hommes de proie également. Tous

les Arpettes semblaient se poulcher à la pensée d'une curée prochaine.

Aussi y eut-il un hourra retentissant quand le chef le leur livra.

En un clin d'œil il fut empoigné, déshabillé, mis en comum la main.

Il commençait à pousser des cris aigus et à se débattre comme un diable.

Les Arpettes se rangèrent aussitôt sur deux files, chacun tenant à la main un bout de corde qu'il faisait tourner en sifflant.

Le chef reprit de son ton goguenard : — Allez-y, mes enfants !

Et aussitôt les coups de corde se mirent à pleuvoir sur les épaules du bandit.

Son épiderme, délicat comme celui d'une jeune fille, rougit, bleuit, se gonfla, puis brusquement craqua.

Le sang jaillit et l'inonda.

Il continuait à pousser des cris épouvantables et courait éperdu, en gignant, sous les coups qui tombaient en grêle.

Enfin, il roula évanoui, n'en pouvant plus, râlant, à demi mort.

Sa chute fut accueillie par des clameurs témoignant la joie que les Arpettes prenaient à ce spectacle cruel.

Comme l'Enfant-de-Chœur demeurait sans connaissance, le Maître lui fit jeter plusieurs seaux d'eau sur le corps et sur la face.

Puis, quand il fut revenu à lui, le chef ajouta :

— Pour te guérir, tu resteras au cachot pendant un mois, au pain et à l'eau.

« Et n'oublie pas qu'il ne m'arrive jamais de pardonner deux fois.

« Maintenant, mes enfants, causons d'affaires.

« Un mot, cependant.

« Bosco, approche ici.

Le vagabond, auquel nul ne faisait plus attention et que l'œil du Maître apercevait au milieu du groupe, tressaillit et s'approcha.

— Tu es présenté par Radis-Noir pour entrer aux Arpettes.

« Radis-Noir est un bon.

« Du reste, tu as ici des amis... moi-même je te connais...

— Ah ! vous me connaissez ?

— Silence ! quand je parle.

« Tu viens de voir comment sont traités ici les bavards et les voleurs.

— Oui !

— Es-tu toujours décidé ?

— Oui !

Bosco comprenait qu'une seconde d'hésitation serait sa perte immédiate, et il se hâta d'acquiescer.

Il se disait aussi, non sans raison peut-être, que quand il serait membre de la confrérie, il lui serait facile de travailler et de faire travailler pour son propre compte.

La fin justifie les moyens, et le bonheur de son bienfaiteur valait bien, à son avis, qu'il fit le sacrifice de sa vie.

— C'est bien, fit encore le chef, on te donnera du travail.

« Et maintenant, assez musardé... à l'ouvrage !

« ...Bec-Salé !

— Présent, Maître, fit en s'avançant avec respect l'ancien valet de pied de la belle Francine d'Argent.

— Où en est l'affaire du Petit-Filateur ?

— Il ne dérange pas et veut absolument la peau de celui qui l'a si joliment arrangé : le peintre Léon Richard.

— Il est bien pressé !

— Enfin !... Il donne ce qu'on a demandé ?

— Oui, Maître.

— Très bien !

« On fera dans deux jours son affaire au peintre.

« Et sa donzelle... Mimi ?

— Dame ! le Petit-Filateur voudrait que deux ou trois bons garçons se l'offrent à tour de rôle...

— Je ne demande pas mieux ; et il donne combien ?

— Vingt-cinq mille francs, payés d'avance.

— Tu as l'argent ?

— Voilà.

Et le faux domestique tira de sa poche deux liasses de billets soigneusement épinglées et les tendit au chef.

Celui-ci vérifia et ajouta :

— Le compte y est : vingt-cinq mille pour l'homme et autant pour la femme.

« Côtes-en-Long, Rat-d'Égout, Papillon et toi, Biubi, vous vous chargerez de l'homme.

« Serez-vous assez de monde ?

— Dame ! patron, interrompit Biribi, vous savez que le colon est un des hommes les plus forts de Paris...

— Soixante va venir avec vous.

— Oui-dà, Maître, fit un jeune homme au cou énorme, aux épaules démesurées.

On lui donnait ce nom bizarre parce qu'il portait comme en se jouant soixante livres à bras tendu.

— A vous quatre, vous devez l'estourbir.

— Et on l'estourbira en grand.

— Entendu !

« Côtes-en-Long s'habillera en femme et l'accostera.

« Pour le reste, je m'en rapporte à vous.

« Enfin, n'oubliez pas que le lendemain au plus tard, il faut que la petite vous ait passé par les mains.

— Oui, Maître, fit Côtes-en-Long ; je me charge de l'attirer chez moi, rue Du-long.

qu'il chérissait se trouvaient menacés dans leur vie, dans leur honneur !

Le Petit-Filateur voulait se venger, et d'une façon atroce !

Bosco connaissait l'aventure survenue entre lui et Léon Richard, l'insulte à Mimi et la correction infligée.

Et ce misérable avorton, pour une semblable misère, prétendait faire assassiner Léon et déshonorer Mimi à tout jamais.

— Heureusement que je suis là, pensa Bosco.

« Quelle riche idée, tout de même, j'ai eue de m'affilier aux Arpettes !

« Allons ! pas de temps à perdre... aussitôt la séance finie, j'avertirai Léon.

Rassuré par cette pensée qu'il avait deux fois vingt-quatre heures pour intervenir, il écouta la suite des instructions données par le chef à ses subordonnés.

La réunion dura encore plus d'une heure.

nolence qui l'anéantissait, il songea une dernière fois à ses amis.

Il se dit qu'il était incapable de les prémunir contre l'affreux danger qui les menaçait.

Puis, le cœur brisé, il murmura :

— Mon Dieu ! qui donc protégera Mimi ?

« Qui donc sauvera Léon ?

XXVII

Pendant que Bosco dort à poings fermés, pendant que Léon Richard agonise quelque part, sur un lit d'hôpital, moribond anonyme qui n'a pu donner aucun renseignement, pendant que Mimi se débat aux mains des bandits qui vont lui faire violence, M. le baron de Val-Puiseaux se faisait annoncer à l'hôtel Bérésoff.

Très élégant, portant à merveille son costume du bon faiseur, sa courte chevelure un peu fauve légèrement frisottée, il avait réellement fort bon air.

Le prince et la princesse l'accueillirent d'autant mieux qu'il leur avait fait pressentir d'importantes nouvelles.

En lui voyant la bouche souriante et l'œil comme illuminé, Germaine et Michel pensèrent que ces nouvelles étaient bonnes.

Marie, au contraire, avait le cœur serré, sans motif, sans savoir pourquoi.

— Eh bien ! où en êtes-vous ?...

— Avez-vous enfin réussi ?...

Le prince et la princesse avaient à peine attendu les préliminaires de banale politesse pour interroger celui qui était tout leur espoir.

Val-Puiseaux sourit encore, prit un air diplomatique, et regardant Marie de tous ses yeux, répondit :

— Je suis en très bonne voie... il dépendra de vous seuls que votre enfant vous soit rendu.

— Comment !... que dites-vous !... bégaya Germaine.

« Le retour de celui que nous pleurons dépend de nous, et il n'est pas encore ici...

— Je me suis mal exprimé, princesse.

« L'émotion que je ressens... la joie d'assurer votre bonheur...

« Enfin, l'avenir de ma vie qui est en jeu...

— Je ne vous comprends pas !

« Parlez... oh ! je vous en supplie, parlez !

« Prenez en pitié mes angoisses.

— Oui, mon ami, ajouta le prince, parlez !

« Vous ne sauriez croire quelles sont mes tortures depuis qu'on nous l'a enlevé, lui !...

Val-Puiseaux affermit sa voix, qu'une sorte de chevrottement attendri faisait trembler.

Il prit un air pénétré, puis continua :

— L'enfant vit... sa santé est parfaite... je l'ai vu !...

— Vous l'avez vu ! s'écria Germaine, en saisissant d'un geste purement instinctif le jeune homme par la main.

« Oh ! merci !...

« C'est bien vrai !... n'est-ce pas ?...

« On ne vous a pas trompé... je puis espérer, me réjouir... vivre dans une attente bien inquiète, bien douloureuse encore, mais déjà si douce ?...

« Et comment était-il, ce cher mignon ?...

« Ne paraissait-il pas malade... fatigué... s'ennuyait-il de nous ?... Oh !... oui... cela j'en réponds...

« Prend-on soin de lui ?...

« Était-il bien comme ces portraits qu'on nous envoie de lui ?...

« Regardez !... Oui... ces gens qui m'ont fait tant de mal... qui ont failli me tuer... ont du moins eu cette pensée de...

« C'est dans leur intérêt sans doute...

« Mais leur avidité même me console un peu... moi, la mère !...



○ LE SECRET DE GERMAINE. — Tous deux avançaient dans un couloir. ○

En entendant ces paroles infâmes prononcées froidement par le bandit qui semblait incarner le génie du mal, Bosco s'était senti frémir.

Depuis qu'il habitait chez Ludovic Montigny, il avait eu l'occasion de connaître la mère Cazin et sa fille Mimi.

L'interne, on s'en souvient, ne manquait jamais de passer une fois chaque jour chez l'infirmière, à laquelle il donnait ses soins.

Bosco l'accompagnait volontiers et portait soit les médicaments, soit l'appareil électrique dont Ludovic se servait pour réveiller la sensibilité des muscles.

Bosco avait été reçu à bras ouverts par les deux femmes et son pauvre cœur, sévère depuis si longtemps d'effusions, leur avait voué un attachement sans bornes.

Il avait également connu le fiancé de Mimi, Léon Richard, qui de prime abord lui témoignait une franche sympathie.

Et Bosco, qui ne demandait pas mieux que de rendre affection pour affection, s'était pris à les aimer tous comme savent aimer ceux dont le cœur n'a jamais battu.

Mais voilà que tout à coup ces êtres

Puis, quand on eut fini de parler d'affaires, on se mit à boire et à manger copieusement.

La chère était exquisite, les vins délicieux, les liqueurs de qualité extra.

Bosco, qui, en souvenir de ses anciennes fringales, avait toujours un coin d'estomac vide, but et surtout mangea comme un ogre.

Bien repu, la face enluminée, le cœur content, il s'appretait à suivre les camarades qui, peu à peu, quittaient l'énorme salle circonscrite par les piliers de tuf.

Mais une invincible somnolence l'envahissait.

Ses jambes s'alourdissaient et lui refusaient bientôt tout service.

Ses yeux papillotaient...

Tout ressort, toute énergie semblaient brisés en lui. La pensée même s'obscurcissait.

Il sentit le sommeil le gagner tout à coup, et il tomba comme une masse sur un des divans qui meublaient le lieu de réunion des Arpettes.

Incapable de lutter contre cette som-

(La suite au prochain numéro.)

L'INCONSOLÉE

Grand roman de Passion

PAR JULES MARY

ÉPILOGUE

Hors de danger

II (Suite.)

— Oui. Mais si tu rapportes de mauvaises nouvelles, ce sera bientôt fini, va!

— Où pourrai-je te revoir?
— Je couche dans une auberge tout près d'ici. Je te la montrerai.

Ils remontèrent ensemble.
— C'est là, dit-elle, en lui désignant une petite maison verte, avec des tonnelles.

— Dans trois jours, dans deux jours peut-être, je serai près de toi.

— J'ai assez d'argent pour vivre encore trois jours. Après...

Elle fit un geste significatif en montrant la Meuse qui coulait maintenant toute noire dans la nuit froide.

III

Le lendemain, dans l'après-midi, Criquet arriva à la Pierre-de-Marbre.

Il a mendié le long du chemin. Il est infirme. On lui refuse rarement.

Assis au bord du bois, il dévore une croûte de pain. Puis, quand il a fini, il se dirige vers la ferme.

Marie-Thérèse l'aperçoit, le prend pour un mendiant et cherche quelques sous dans la poche de son tablier. Elle les lui tend. Il accepte. Mais, au lieu de partir, il attend, se dandinant tantôt sur sa bonne, tantôt sur sa mauvaise jambe.

— Que voulez-vous donc? interroge la fermière.

— Vous dire deux mots, en secret.
Marie-Thérèse s'éloigne un peu avec lui.

— Parlez, personne ne peut nous entendre.

— Je sais que vous êtes une bonne femme et que vous ne voudriez pas me faire arriver de la peine. Je sais aussi qu'on vous a raconté toute notre histoire et que vous me connaissez de nom. Je suis Criquet.

— L'ami de Bertine, l'ami de Charlot? dit-elle avec vivacité...

Puis, tout à coup, avec une sorte de terreur, elle ajouta :

— Le compagnon de Borouille! Que désirez-vous? Pourquoi êtes-vous venu?

— Je suis venu vous dire que Charlot et Bertine ne méritent pas qu'on les emprisonne. Ils n'ont rien fait. Je suis venu vous dire également que Bertine est désespérée et que, si personne ne vient à son secours, elle a pris la résolution de mourir. Elle allait se jeter dans la Meuse, simplement, quand je suis arrivé.

— Vous savez où est Bertine? dit Marie-Thérèse avec joie.

— Oui. Je l'ai quittée hier soir, et elle m'attend. Si je ne lui rapporte pas une bonne réponse, si elle voit qu'elle est, de nouveau, abandonnée de tout le monde, alors, plouff! Dans l'eau!

— Mais rien ne menaçait Bertine. Elle a eu tort de s'enfuir!

— Elle a eu peur. Elle est payée pour cela... Et je me suis dévoué, moi, au risque de tomber dans une souricière...

Il s'arrêta, en voyant deux hommes s'approcher de lui et de Marie-Thérèse. Vêtus de redingotes noires, portant la moustache, l'un des deux ayant en plus les favoris, ils n'avaient pas l'air de paysans, même endimanchés.

— Et voilà, ça sent le roussin; je m'en doutais, fit l'infirme.

C'étaient deux agents, en effet, mais de ceux que Richard Larnaudet avait envoyés à la recherche de Bertine. Ils étaient en surveillance à la Pierre-de-Marbre, pendant que leurs camarades battaient le pays aux alentours. Ils avaient le signalement de Bertine et de

ses trois compagnons d'autrefois. De Charlot ils ne s'occupaient pas, puisqu'il était sous les verrous; mais Borouille et Criquet étaient libres et cela pouvait leur servir à retrouver les traces de la jeune fille. En apercevant l'infirme, ils avaient flairé en lui Criquet le boiteux et rôdaient autour de Marie-Thérèse.

Marie-Thérèse leur avait donné l'hospitalité à la ferme car Liette l'avait prévenue de leur mission pacifique.

Le soir même Richard répondait qu'il prenait l'express pour Charleville et qu'il arriverait dans la nuit. Il leur donnait rendez-vous à l'hôtel de France, le lendemain matin.

Le soir, les agents partirent en voiture, avec Criquet et Marie-Thérèse. Celle-ci avait voulu les suivre. Elle avait pour Liette une amitié de sœur et pour Bertine une tendresse de mère. Elle serait heureuse de leur bonheur à toutes deux; et elle avait si rarement l'occasion d'être

— Et Charlot a trouvé, dans le magistrat qui l'a interrogé, un protecteur qui désormais ne l'abandonnera plus.

— Ah! fit Bertine, subitement redevenue pâle, et nous serons de nouveau séparés, et pour toujours, sans doute?

— Oh! vous, mon enfant, un bien plus grand bonheur vous est réservé.

Elle secoua sa jolie tête; mais ses yeux questionnaient la paysanne.

— Il n'y a pas de bonheur pour moi loin de mon Charlot! dit-elle. De quoi donc voulez-vous parler? A quoi faites-vous allusion?

— Je n'ai pas le droit de vous en dire davantage, mon enfant; mais demain — demain sûrement — sera pour vous un jour de grande joie, et dont vous vous souviendrez toute votre vie!

Les deux agents étaient allés attendre Richard à la gare. Quant à Criquet, il était assis à la porte de Bertine et ne s'était pas montré.

Marie-Thérèse le fit entrer. Il sautilla jusqu'à son amie.

— Alors, tu es contente, ma petite Bertine?

— Oh! mon pauvre Criquet! je serais morte, plutôt que de reparaître à la ferme!... Et elle l'embrassa.

IV

Le matin, vers sept heures, Marie-Thérèse et Bertine étaient à peine habillées qu'on frappait à la porte de leur chambre.

Bertine alla ouvrir, croyant voir Criquet.

Un homme qu'elle n'avait jamais vu entra.

C'était Richard, les lèvres tremblantes, le cœur agité de battements précipités.

Il s'arrêta sur le seuil. On dirait qu'il a peur. Marie-Thérèse a tout compris. Elle devine que, celui-là, c'est le mari de Liette, le père de Bertine; car, au moment où la porte s'est ouverte, elle a aperçu les deux agents qui l'accompagnaient, ceux-là qu'elle avait regus à la Pierre-de-Marbre.

Lui, s'approche de Marie-Thérèse, et d'une voix étouffée :

— Bertine, n'est-ce pas?

Elle répond d'un signe de tête. Elle est troublée, elle aussi. Et Bertine considère cet inconnu avec surprise.

Il s'assied et reste quelque temps silencieux.

Cette jeune fille distinguée, malgré la pauvreté presque misérable de ses vêtements, au regard si loyal et si doux, si belle dans sa modestie et sa timidité, c'est Bertine, c'est sa fille! Cette misère qu'il voit, c'est lui qui en est cause! Et ce n'est pas sa faute s'il la retrouve honnête, pure, sans reproche!

Il est étrangement remué et jusqu'au fond de l'âme.

Marie-Thérèse craint de gêner, par sa présence, les effusions de cet homme. Elle embrasse Bertine, lui glisse deux mots à l'oreille :

— Ne craignez rien de lui... Écoutez bien ce qu'il va vous dire!

Et elle sort. Richard ne la retient pas; au contraire, il la remercie d'un regard. Et il reste seul avec Bertine étonnée.

— Mademoiselle, dit-il, vous ne me connaissez pas... vous ne m'avez jamais vu... mais permettez-moi de vous rassurer tout de suite et d'attirer votre confiance... Considérez-moi comme le meilleur de vos amis... Vous avez beaucoup souffert, je le sais.

— Qui donc vous l'a dit?

— Des personnes qui vous aiment.

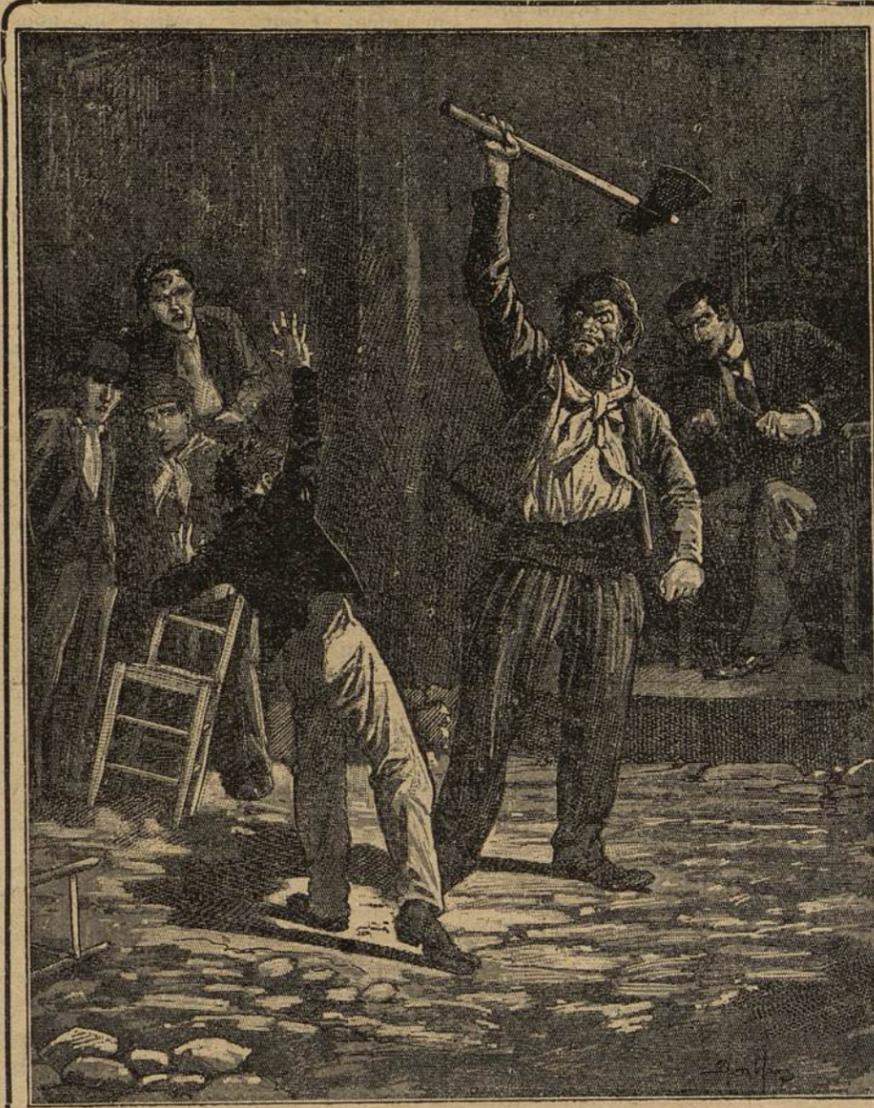
— En dehors de Charlot et de la maîtresse de la Pierre-de-Marbre, je ne connais personne qui me porte intérêt.

Il y avait de l'amertume dans ses paroles.

— Au moins, dit-il, pour toutes vos misères, vous n'avez pas gardé de la haine dans votre cœur?

— De la haine contre qui?

— Contre ceux qui ont été les pre-



LE SECRET DE GERMAINE. — L'Ecureuil se jeta machinalement de côté pour éviter le coup.

Elle rassura donc Criquet.

— Ce sont des agents, en effet, dit-elle; mais vous n'avez rien à redouter d'eux...

Elle les appela. Ils s'approchèrent. Elle désigna Criquet :

— Ce garçon va vous conduire vers Bertine dit-elle.

— Où se cache-t-elle?

— Oh! oh! fit Criquet je suis prudent, moi. Qu'est-ce qui me prouve que vous ne me trompez pas et que vous ne trompez pas Bertine?

— Tout simplement ceci, dit Marie-Thérèse : nous cherchons Bertine pour lui faire connaître son père et sa mère...

— Son père et sa mère! Ah! mon Dieu! oui, oui, je vous crois... Vous n'oseriez pas abuser de ces deux noms-là pour me tromper. Et puis, j'ai confiance en vous, moi, dit-il en s'adressant à Marie-Thérèse. Je vous conduirai auprès de Bertine quand vous voudrez.

Les agents avaient des instructions particulières de Richard Larnaudet. C'était à lui qu'ils devaient ramener Bertine et Richard n'avait pas parlé de Liette. Ils télégraphièrent au ban-

heureuse qu'elle désirait profiter de ces sourires et de ces larmes de joie qui étaient son œuvre à elle!

Bertine n'avait pas quitté la petite chambre de l'auberge où elle était descendue quelques jours auparavant.

Ce fut là que Marie-Thérèse, entra toute seule. Bertine assise près de la fenêtre regardait toujours la Meuse qui l'attirait.

— Bertine! Mon enfant!

Elle se retourne, jette un cri et tombe dans les bras de la fermière.

— Oh! maîtresse, maîtresse, vous êtes venue!

— Mais oui, méchante enfant...

Et, au lieu de la gronder, elle l'attire sur ses genoux, la caresse, Bertine pleure. Elle la laisse pleurer. Bertine se tait. Une question est sur ses lèvres; elle n'ose la formuler. Il faut que Marie-Thérèse devine :

— Charlot, n'est-ce pas?

— Oui... Charlot!... Oh! maîtresse, il n'est pas coupable, sauvez-le!

— Charlot sortira de prison dans quelques jours, demain peut-être.

— Vraiment! Oh! maîtresse, vous ne me trompez pas?

— Vraiment! Oh! maîtresse, vous ne me trompez pas?

— Vraiment! Oh! maîtresse, vous ne me trompez pas?

— Vraiment! Oh! maîtresse, vous ne me trompez pas?

— Vraiment! Oh! maîtresse, vous ne me trompez pas?

— Vraiment! Oh! maîtresse, vous ne me trompez pas?

— Vraiment! Oh! maîtresse, vous ne me trompez pas?

— Vraiment! Oh! maîtresse, vous ne me trompez pas?

— Vraiment! Oh! maîtresse, vous ne me trompez pas?

— Vraiment! Oh! maîtresse, vous ne me trompez pas?

— Vraiment! Oh! maîtresse, vous ne me trompez pas?

— Vraiment! Oh! maîtresse, vous ne me trompez pas?

mières causes de vos souffrances, contre ceux qui vous ont abandonné dès votre naissance.

— Mon père, ma mère, n'est-ce pas ? demanda-t-elle, rêveuse.

— Votre père et votre mère, oui.

— Je n'ai pas de haine contre eux. S'ils vivent, ils sont encore plus à plaindre que moi, puisqu'ils ont le souvenir, c'est-à-dire le remords !

— C'est vrai ! dit-il en baissant la tête.

— Du reste, je ne les crois pas coupables... ma mère surtout...

— Et d'où vient cette pieuse croyance ?

— Je ne sais pas.

— Pensez-vous souvent à votre mère ?

— Oui, souvent. J'ai cru, pendant longtemps, qu'un hasard me la rendrait... Je rêvais d'elle presque toutes les nuits...

— Et maintenant ?

— Oh ! c'est fini, je n'y pense plus. J'ai perdu l'espérance...

— Vous avez tort !

Elle tressaillit.

— Pourquoi, monsieur ?

— Si quelqu'un venait vous dire : « Ne perdez pas tout espoir. Au contraire peut-être n'avez-vous jamais été aussi près de retrouver vos parents !... »

— Monsieur, oh ! monsieur ! dit-elle, dans une agitation indescriptible, que savez-vous ? Mon père, ma mère... vous les connaissez ? Ils vivent ? Ils ne m'ont pas oubliés ?

I hésita. Qu'allait-il répondre ? Un cruel combat se livrait en lui, entre son amour naissant pour cette adorable jeune fille et le remords de l'abandon d'autrefois.

— Oui, dit-il, oui, je connais votre mère...

— Et mon père ?...

— Vous demandez votre père ? Vous l'aimeriez donc, s'il vous était rendu !

— Oh ! si je les aimerais, lui et elle !

Et elle joignit les mains, le visage tout mouillé de larmes.

— Votre père, mon enfant, je ne le connais pas... peut-être votre mère voudra-t-elle vous parler de lui... vous dire ce qu'il est devenu, vous prendre par la main et vous conduire dans ses bras... elle le peut...

— Et ma mère ? parlez-moi d'elle, monsieur, puisque vous êtes son ami.

— Votre mère est une sainte, ses vertus sont admirables. Elle fut obligée de vous abandonner autrefois, après des misères sans nombre, presque mourante à force de privations et, si elle vous abandonna, ce fut parce qu'elle sentait que la raison s'en allait de son cerveau ; elle devenait folle, elle voulait même un jour se tuer avec vous, puis, ayant eu horreur de ce qu'elle avait tenté de faire, mais comprenant que bientôt elle ne vous protégerait plus, elle vous conduisit au bureau de l'Assistance publique.

— Ma pauvre maman !

— Vous avez raison de la plaindre. Lorsqu'elle sortit de l'hospice, elle était complètement folle... Elle resta folle de longues années...

— Et mon père ? Où était-il donc ? Pourquoi ne la protégeait-il pas ?

— Votre père l'avait délaissée depuis longtemps... Il était ambitieux, faible de caractère... Il avait quitté la France... pour faire fortune...

— Pauvre, pauvre maman ! répéta-t-elle.

— Et elle paraît, un moment, absorbée dans une rêverie.

Puis, tout à coup, prenant les mains de Richard :

— Si vous êtes venu, c'est que ma mère n'est pas loin !

— Elle n'est pas loin en effet... je puis même, si vous le désirez, vous conduire tout de suite auprès d'elle.

— Elle se mit à rire et, tout à la fois, à sangloter.

— Si je le désire ! dit-elle, si je le désire ! Oh ! monsieur, je vous en supplie, ne retardez pas ce bonheur d'une minute !...

— Et ses mains frémissantes de fièvre serraient de toutes leurs forces les mains de Richard ; ses yeux brillaient, dans ses larmes, et son sourire suppliant affolait le père coupable.

— Venez donc !

Il l'entraîna. Marie-Thérèse les attendait devant l'auberge.

Richard lui demanda :

— Vous savez sans doute où je trouverai Liette ?

— Chez M. Milberg on nous renseignera.

Dix minutes après, Marie-Thérèse se faisait annoncer au magistrat.

Aux premiers mots, Milberg l'interrompit :

— Mme Larnaudet est chez moi, dit-il. Et Charlot est libre depuis hier. Inutile de vous dire que la pauvre femme est enfermée avec Charlot auquel elle fait recommencer pour la dixième fois, l'histoire de sa fille.

— Sa fille est retrouvée. Je l'amène avec moi...

— Comme elle va être heureuse ! Je vais l'envoyer chercher...

Il sonna un domestique. Presque aussitôt après apparut Liette. Elle embrassa Marie-Thérèse.

— Vous avez des nouvelles de Bertine ? dit-elle, pleine d'angoisse.

— Non, Liette, mais il y a ici un homme qui désire vous parler d'elle.

— Ah ! fit-elle découragée. Je suis prête à le recevoir...

Marie-Thérèse sortit. Elle revint presque aussitôt avec Richard qui tenait par la main Bertine intimidée.

— Richard ! Vous ! dit Liette, se levant brusquement.

Et son regard tombe sur Bertine... Alors, elle se tait... La mère et la fille se regardent... longuement... silencieusement toutes deux... Elles sont indécises, elles sont inquiètes... « Comme elle est douce et bonne, cette pauvre femme à cheveux blancs, dont la figure est jeune encore, pourtant !... » Voilà ce que se dit Bertine...

« Comme elle est jolie et modeste, comme elle me regarde avec tendresse, cette jeune fille. » Voilà ce que se dit Liette.

Et un vague sourire, à toutes deux, sans qu'elles en aient conscience, leur vient aux yeux et aux lèvres !

Et soudain, Bertine et Liette relèvent la tête et regardent ceux qui sont là, qui assistent à cette scène. Il y a aussi, sur tous ces visages amis, des sourires de bonheur. Tout ce monde semble dire à la fille, à la mère : « Vos misères sont finies. Le bonheur est là... puisez à pleines mains et à force d'adoration réparez le temps perdu... »

Alors elles comprennent, toutes deux. Bertine fait un pas vers Liette. Liette s'avance aussi. Ses bras se tendent, invinciblement. Et enfin, du fond de son cœur plein d'amour infini, monte ce cri maternel :

— Ma Bertine ! Ma fille ! Mon enfant chérie...

Et Bertine s'écroule à genoux, sanglotant, prise d'une crise de nerfs.

— Maman ! Ma bonne maman !

Liette l'enveloppe d'une étreinte presque farouche... Elle est enfin retrouvée, cette enfant aimée... Elle désespérait... Tout était contre elle !... Et la voilà, dans ses bras, si belle ! si honnête ! si enviable ! Comme Dieu est bon ! Comme elle oublie les misères et les injustices ! Et que l'avenir sera doux désormais, aussi doux que le passé a été rude !... Elle l'embrasse, elle la serre contre elle, les pleurs de la mère, ivre de joie, se mêlent aux pleurs de l'enfant... Et ces deux nobles créatures ne trouvent rien à se dire... Leurs cœurs se dégonflent en douces et inaristables larmes et elles ne peuvent que répéter : « Mon enfant ! Ma Bertine ! — Maman, ma bonne maman... »

Puis Liette, tout à coup, rencontre le regard de son mari.

Il pleure, lui aussi, le front incliné, humble et malheureux.

Elle quitte Bertine étonnée, elle s'avance vers Larnaudet :

— Vous ne lui avez rien dit... fit-elle à voix basse.

— Je lui ai dit que sa mère était une sainte, que son père était coupable... Je lui ai dit aussi que seule, Liette, vous pouviez lui nommer son père...

— Richard !

— ...si vous lui pardonnez ?

Elle revient lentement vers Bertine. Un dernier combat en elle. Va-t-elle, ainsi, donner son pardon à celui par la faute duquel elle a tant souffert ? Mais déjà le bonheur d'avoir retrouvé sa fille a effacé toute rancune dans son cœur !... Elle se dit qu'elle n'a pas le droit de priver Bertine des caresses paternelles... Elle pardonne...

— Bertine, dit-elle... en montrant Richard tremblant, donne-lui la moitié de ta tendresse. Tu n'as donc pas deviné qu'il est ton père ?...

Elle vient s'agenouiller devant lui.

Il passe sa main, que secouent des frissons, tant il est ému, sur la tête de l'enfant, dans ses cheveux...

Il n'ose pas l'embrasser. Il s'en trouve indigne encore.

Et il bégaye, d'une voix presque indistincte :

— Je t'aimerai bien ! Oh ! je t'aimerai bien mon enfant !

Mais Liette prend Bertine et la met dans les bras de son père.

Et le père et la fille s'étreignent alors, silencieusement.

Milberg était sorti. On le vit tout à coup rentrer avec Charlot. Le jeune garçon n'était pas prévenu qu'il allait trouver là son amie ; de telle sorte que, surpris, sans parole, il semblait hébété par tant de bonheur.

Et ce fut ce sentiment qu'il traduisit, quand il eut recouvré le voix :

— C'est donc vrai, Bertine, c'est donc vrai qu'on peut être heureux ?

— Plus heureux que tu ne crois, mon Charlot, car j'ai retrouvé mon père et ma mère... qui t'aimeront comme ils m'aiment et qui ne voudront pas nous séparer.

Et la jeune fille lui montra Liette et Richard l'un près de l'autre.

— Et moi aussi, ma Bertine, j'ai trouvé quelqu'un qui a eu pitié de moi... M. de Milberg qui a promis de me garder, de s'intéresser à moi, de faire de moi un homme instruit...

Ce fut ainsi que la journée se passa dans ces effusions. Maintenant Richard et Liette parlaient de l'avenir.

Richard quitterait Paris. Il achèterait une propriété dans les Ardennes, aux environs de Charleville, afin que Liette ne fût pas loin de Marie-Thérèse, afin que Bertine, non plus, ne fût pas loin de Charlot. Milberg mettrait celui-ci en pension ; mais Richard et Liette, mariés ainsi que la loi leur en donnait le droit, garderaient Bertine auprès d'eux ; ils l'instruiraient eux-mêmes ou bien lui donneraient des professeurs ; ils avaient été si longtemps privés d'elle qu'ils ne voulaient plus s'en séparer.

Et leurs pensées, descendant plus loin dans l'avenir, voyaient Bertine et Charlot aux bras l'un de l'autre.

Si riche qu'il fût, Richard jugeait que l'affection des jeunes gens l'un pour l'autre était trop profonde, cimentée, rendue indissoluble par trop de misères, pour qu'il fût possible de la briser.

Ils s'aimaient depuis longtemps. Ils s'aimeraient toujours.

Quand Milberg avait demandé à Charlot quelle était la profession qu'il voulait embrasser, le jeune homme avait répondu sans hésiter :

— Je voudrais être soldat. Je m'engagerai quand vous jugerez que mon instruction sera suffisante pour me permettre, en travaillant, d'arriver à être officier.

Et comme il avait fait cette réponse devant Liette et Richard, le banquier lui avait dit :

— Et lorsque tu auras ton premier galon d'officier, Charlot, tu viendras chercher Bertine...

Une seule ombre sur le bonheur de Charlot en ce jour-là.

Il fit sa confidence à son amie :

— Et Criquez, mon pauvre Criquez ?

— Criquez est près de nous, mon Charlot ; mais il n'ose se montrer. Il craint la justice. Il est coupable. On le condamnerait.

— Il a quitté Borouille ?

— Oui, pour ne jamais plus retourner avec lui. Il a honte de ce qu'il a fait... Il voudrait réparer le passé...

— Nous le sauverons, Bertine. C'est notre devoir puisqu'il se repent. Dis-lui de se cacher toujours. Dans quelque temps, nous nous confierons à ta mère et nous la prierons de donner à Criquez de l'argent pour qu'il passe en Amérique. Il est intelligent et industrieux. Je suis sûr que désormais il sera honnête. Il réussira, là-bas, à vivre, peut-être à se créer de l'aisance.

— Je te le promets, mon Charlot...

Elle hésitait. Elle paraissait avoir encore quelque chose à dire.

— Qu'est-ce que tu as, ma Bertine ?

— Es-tu complètement heureux, toi, Charlot ?

Il baissa la tête et rougit.

— Non, fit-il à voix basse.

— Veux-tu me dire pourquoi ?

— Parce que je pense que j'ai aidé Borouille à voler... Alors, je me dis que je ne retrouverai de tranquillité que lorsqu'

j'aurai remboursé au général Auberpin ce que Borouille lui a pris.

Bertine embrassa Charlot.

— J'avais la même pensée, mon ami. Je dirai cela aussi à ma mère. Elle connaît déjà ce vol, puisque tu ne le lui as pas caché. Elle comprendra les remords et ton désir. Rassure-toi. Et maintenant tu n'as plus rien ?... Tu es complètement heureux ?

Il l'attira doucement et l'embrassa sur les yeux.

— Oui, dit-il, puisque tu m'aimes encore !

— Si je t'aime ! dit-elle. Oh ! mon bon Charlot !

Le sort de Criquez fut réglé ainsi que les jeunes gens l'avaient imaginé. Liette se chargea de tout ce passé douloureux, aidée par Richard et par Milberg qui, ayant donné sa démission, avait reconquis sa liberté.

Il est un personnage que nous ne pouvons oublier et qui a joué un rôle important à quelques endroits de ce roman : le brave Papillon.

Bertine et Charlot lui étaient trop reconnaissants du service qu'il leur avait rendu dans la neige de la forêt de Trélon pour ne pas lui faire la vie très douce.

Papillon, sur ses trois pattes, était maintenant le compagnon inséparable de Bertine dans ses courses à travers la campagne ardennaise.

Richard avait bien fait la grimace.

— Il n'est pas beau, ton ami... avait-il dit à Bertine.

— C'est vrai, mais sans lui, tu n'embrasserais pas ta fille...

Et tout à coup, riant de toutes ses forces :

— Et puis, père, si tu savais comme il s'entend à faire la contrebande !

Papillon écoutait cela, grave et fier.

Et Richard, souriant, n'avait plus insisté.

VI

Une dernière tristesse pourtant, — comme un rappel du passé déjà lointain, — éclata dans le calme, après deux années écoulées.

Mais elle n'atteignait que Marie-Thérèse et Henri de Milberg.

Un jour, Marie-Thérèse arriva au château de Moncorney, où habitait Liette avec son mari.

Elle était d'une pâleur étrange. Ses yeux avaient un regard affolé.

Quand elle fut seule avec Liette, elle déplia un journal et lui lut le récit d'une exécution capitale qui venait d'avoir lieu sur la place de la Roquette, à Paris.

Le condamné avait été arrêté pour meurtre d'un garçon de recette et reconnu, au cours de l'enquête, pour être l'auteur de plusieurs autres assassinats et de vols avec effraction.

C'était un misérable dont le cynisme avait épouvanté Paris tout entier.

C'était Borouille.

En allant vers la guillotine, quand la porte de la Roquette s'était ouverte devant lui, il s'était arrêté, avait promené son regard sur la foule venue pour le hideux spectacle.

Et il avait dit :

— Les frangins sont là ? C'est bon ! Et il avait reçu le coup sans faiblesse.

— Borouille ! répétait Liette en frissonnant ; car elle pensait que celui-là avait été le compagnon de Charlot, le compagnon de sa fille !

Mais Marie-Thérèse tombait dans ses bras presque évanouie.

— Et je ne vous ai pas tout dit...

— Quoi donc ?

C'était mon fils !...

Milberg s'attendait depuis quelques jours à cette exécution.

Lorsque les journaux de Paris lui en apportèrent la nouvelle, il essaya son front chargé de sueur, puis, tout à coup, il courut à la chambre où travaillait Charlot.

Et, comme pris de folie, il se mit à embrasser le jeune homme répétant d'un ton égaré :

— Toute ma vie est en toi, Charlot... toute ma vie...

— Oh ! mon bienfaiteur, mon père !... mon père !

— Ton père, oui appelle-moi désormais ton père !...

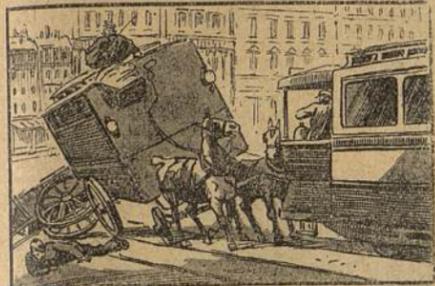
Et il ajouta plus bas, pour lui-même :

— Là sera l'oubli... La réparation !...

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

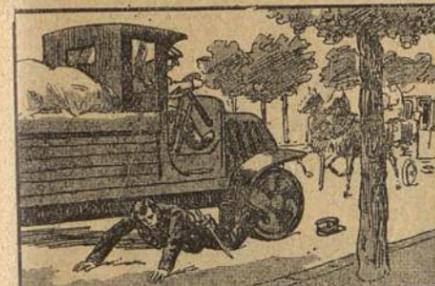
VOITURE CELLULAIRE TAMPONNÉE. — Rue Lagrange passait une voiture cellulaire quand elle fut heurtée par un tramway de la ligne Châtelet-Choisy-le-



Roi, qui brisa la flèche et projeta le véhicule sur une charrette à bras. Les détenus ne furent pas blessés; mais le conducteur de la voiture à bras fut relevé couvert de blessures. PARIS.



LA PEUR DES APACHES. — Lorsqu'il regagne, la nuit, la rue Ramey, un jeune comptable, âgé de dix-neuf ans, a une telle peur des apaches qu'il ne quitte pas de la main son revolver placé dans sa poche. L'autre soir, en montant chez lui, son arme à la main, il tomba et le coup partit. L'imprudent fut blessé à l'aîne gauche. PARIS.



UN AGENT ÉCRASÉ. — De service à l'angle de l'avenue de l'Alma et des Champs-Élysées, un gardien de la paix ne put éviter un camion automobile qui le renversa. Le chauffeur s'empressa de prendre la fuite avec son véhicule. L'agent dut être transporté à l'hôpital Beaujon. PARIS.

LE PRIX DE L'AMOUR

«Le Bulletin de Madagascar» nous renseigne sur les mœurs et coutumes d'une région peu connue du Sud, — l'Androz.

On lit au chapitre de l'adultère que les dommages se règlent en bœufs.

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes : Ils sont parfois trompés comme les autres hommes.

«Le Bulletin de Madagascar» nous renseigne sur les mœurs et coutumes d'une région peu connue du Sud, — l'Androz.

On lit au chapitre de l'adultère que les dommages se règlent en bœufs.

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes : Ils sont parfois trompés comme les autres hommes.

«Le Bulletin de Madagascar» nous renseigne sur les mœurs et coutumes d'une région peu connue du Sud, — l'Androz.

On lit au chapitre de l'adultère que les dommages se règlent en bœufs.

UNE MAIN DE FEMME

On vient de trouver, dans la baie de New-York, une main de femme.

La macabre trouvaille a semé l'épouvante à Saint-Georges, où la main fut repêchée. Le coroner, prévenu immédiatement, a constaté que la main avait séjourné dans l'eau pendant une semaine environ. Elle a été sectionnée par le meurtrier à l'aide d'une hache ou d'un couteau de boucher.

On crut tout d'abord que la sinistre épave appartenait au cadavre d'Anna Aumuller, la victime de l'abbé Schmidt, dont les mains, les pieds et la tête ne furent pas retrouvés, mais l'enquête a établi qu'on se trouve en présence d'un nouveau crime

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

UN FRATRICIDE. — Devant la cour d'assises de la Loire-Inférieure a comparu Théophile Rivière, sur qui pesait l'accusation d'avoir tué son frère, Frédéric Rivière, à coups de couteau.

Le 21 juillet, les deux frères, qui étaient depuis fort longtemps séparés par des questions d'intérêt, se trouvèrent face à face dans un champ de la commune de Mauniers. Une discussion éclata entre eux. Théophile prétendit empêcher Frédéric de passer dans un chemin moyen séparant deux champs qui lui appartenaient. Des mots furent échangés, et, brusquement, sortant de sa poche un couteau acéré, Théophile se précipita sur son frère et lui en porta plusieurs coups au cœur.

Frédéric Rivière, qui portait une barrique vide sur ses épaules, eut encore la force de faire une trentaine de pas, puis il s'abattit comme une masse. Il était mort.

Le fratricide a été condamné à dix ans de travaux forcés et dix ans d'interdiction de séjour.

ASSASSIN DE SON PÈRE. — Édouard Morin, jeune cultivateur de Druye, qui tua son père, a été condamné par la cour d'assises d'Indre-et-Loire aux travaux forcés à perpétuité, le jury lui ayant accordé les circonstances atténuantes.

Édouard Morin, âgé de vingt ans, recevait de son père de fréquents reproches, motivés par sa paresse invétérée. — Morin père dut se débarrasser d'un bail trop lourd pour lui. Le fils en éprouva un vif ressentiment et décida la mort du malheureux, qu'il assomma d'un coup de marteau, vers onze heures du soir, à son retour d'une veillée chez son neveu.

UN SADIQUE. — La cour d'assises d'Orléans a jugé le nommé Georges Simon, âgé de vingt-neuf ans, ouvrier ferblantier, qui, dans les premiers jours d'avril, assassina sa maîtresse, Renée Mauger, blanchisseuse de son état, mais vivant plus ordinairement de la prostitution.

Le soir du crime, les deux amants avaient dîné ensemble à l'hôtel de l'Europe, rue de la Gare, où ils cohabitaient depuis quelque temps. Simon sortit ensuite, enfermant sa maîtresse à clé dans sa chambre. Il rentra dans la nuit et repartit le lendemain pour ne plus revenir, emportant toutefois la bicyclette du patron de l'hôtel. Trois jours après, on retrouva dans sa chambre le cadavre de la fille Mauger en complet état de putréfaction : elle avait été frappée de sept coups de poignard, dont plusieurs avaient traversé le cœur et le foie. Le sadique avait, auparavant, essayé d'étrangler la blanchisseuse.

Malgré ses dénégations, Georges Simon a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

LE CRIME D'UNE BRUTE. — Le jury de la Meuse a jugé une affaire particulièrement révoltante. En mai dernier, dans la commune d'Hermeville, arrondissement de Verdun, les époux Bruille, de cette localité, furent signalés comme ayant disparu. Des recherches entreprises aussitôt amenèrent rapidement la découverte des deux cadavres, du mari et de la femme, côte à côte, cachés sous des tas de fagots. Ils avaient été tués tous deux avec la dernière sauvagerie, et leur crâne n'était qu'une bouillie. La rumeur publique désigna immédiatement le nommé Marcel, bûcheron à Hermeville, comme l'auteur de cet horrible forfait. Celui-ci fut arrêté presque aussitôt et avoua son crime. Mené sur les lieux, en présence de ses victimes, Marcel n'eut pas un mot de regret, ni de repentir; c'est impassible et cynique qu'il assista à cette confrontation.

C'est cette brute, dans toute l'acceptation du terme, qui comparait devant la cour.

Le jury rapporte un verdict affirmatif sur la question des deux meurtriers et sur la circonstance aggravante de concomitance des deux meurtres; toutefois l'accusé bénéficie des circonstances atténuantes.

Marcel est condamné à la peine des travaux forcés à perpétuité.

LA JALOUSIE. — La cour d'assises de Saint-Omer a condamné à la peine de mort le nommé Albert Carlu, âgé de trente-deux ans, domestique de ferme à Doudeauville, près de Boulogne-sur-Mer.

Carlu avait attendu sa cousine se rendant au marché, dans un chemin encaissé. Armé de son couteau de poche il lui sectionna complètement le cou avec une extraordinaire férocité; il alla ensuite boire les 80 centimes qu'il trouva sur elle.

Pour sa défense, l'accusé a prétendu qu'il poursuivait sa cousine de ses assiduités et qu'elle refusait de se marier avec lui. La victime était veuve et mère de cinq petits enfants. Carlu a écouté la sentence sans sourciller.

UNE AFFAIRE PASSIONNELLE. — Pour avoir revolversé, sans la tuer, sa maîtresse, — il lui avait logé trois balles dans la nuque, — le polisseur sur métaux Louis Mancholle se vit déférer devant le tribunal correctionnel de la Seine qui le gratifia de cinq ans de prison.

Il fit appel et, devant la cour, arguant de ce qu'il avait agi avec l'intention de donner la mort, il demanda et obtint, par cette feinte de procédure, son renvoi devant la cour d'assises.

Entre temps, ses amis se livraient à des recherches et découvriraient que sa victime, Hélène Canassius, fille peu recommandable, était en réalité Marie-Augustine Canassius... et avait été condamnée par la cour d'assises de la Seine, le 26 février 1910, à deux ans de prison avec sursis pour avoir vitriolé son ancien amant.

A ce moment, elle reprochait à celui-là qu'elle vitriolait ce qu'elle reprochait hier à celui qui la revolversa.

Cette circonstance toute particulière a valu à son meurtrier l'indulgence du jury qui était appelé à statuer sur son sort.

Après plaidoirie de M^e Le Breton, le jury a répondu négativement à la tentative de meurtre, tout en retenant les coups et blessures à tiers. Il faut dire, en effet, qu'au moment du drame, le polisseur sur métaux avait tenté de revolverser une personne qui avait cherché à s'interposer.

Ainsi donc, au lieu de ses cinq ans de prison, le héros de cette cause passionnelle s'en tire avec six mois de la même peine et 200 francs d'amende.

A L'ÉTRANGER

CONDAMNATION SENSATIONNELLE. — Le tribunal de Bakou (Russie) a condamné à vingt ans de travaux forcés, le prince sérénissime Dadian, pour assassinat par des meurtriers salariés, de la mère de sa maîtresse; ses complices, le prince et la princesse Dadechkaliani ont été acquittés.

On téléphona à la caserne et un lieutenant fut bientôt là.

— Peut-on, s'il vous plaît, éteindre le feu qui va brûler votre maison?

— Mais bien sûr, mon lieutenant, bien sûr; éteignez le feu qui va brûler ma maison.

Et les pompiers éteignirent vaillamment l'incendie, tandis que l'officier confisquait, avec adresse, le pistolet du paralytique.

UN BEAU GESTE DE M. POINCARÉ

Un joli geste de M. Poincaré vient de raviver dans tout le pays d'Arles les sympathies si profondes déjà qu'il s'y était acquises lors de son récent voyage.

Alors que le président de la République allait entrer dans les arènes, une femme en pleurs tenant une fillette par la main se jetait à ses genoux et lui remettait une supplique en faveur de son fils, actuellement en prévention de conseil de guerre.

Ce soldat, qui a fait toute la campagne du Maroc, s'était endormi étant de faction et c'est à la suite de ce manquement au service qu'il devait comparaître devant ses juges.

Mistral, qui avait, lui aussi, chaleureusement plaidé la cause du jeune soldat, recevait du général Alix un télégramme lui annonçant que le soldat bénéficiait d'un non-lieu.

Le grand poète provençal s'est empressé de faire parvenir cette bonne nouvelle à la mère anxieuse.

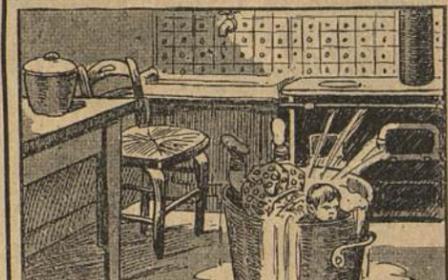
Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

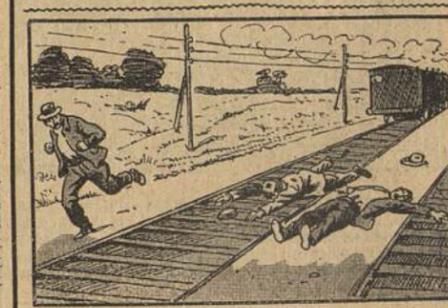
UN RÉSERVISTE BLESSÉ. — Dans la cour du quartier un brigadier fourrier, réserviste d'artillerie, se mettait en selle quand son cheval s'emballa. Le brigadier fut renversé



et demeura le pied engagé dans l'étrier. Il fut ainsi traîné sur une dizaine de mètres. Le malheureux eut le crâne fracturé. Son état est désespéré. VINCENNES.



NOYÉ DANS UNE LESSIVEUSE. — Pendant que sa mère travaillait dans son jardin, un enfant de quinze mois jouait dans la cuisine. Il s'approcha d'une lessiveuse placée à terre, s'y appuya, plongea sa main dans l'eau; puis il se pencha et tomba dans le récipient où il fut asphyxié. BOBIGNY.



SUR LA VOIE. — Comme la nuit tombait, trois ouvriers employés à la réfection du ballast, quittèrent leurs camarades et tentèrent de gagner leur domicile en suivant les voies. Soudain, un train arriva à toute vitesse. Deux des ouvriers furent tués; le troisième s'enfuit épouvanté. NOISY-LE-SEC.

LES BEAUTÉS DE L'ADMINISTRATION

Récemment à Paris, un pauvre terrassier écrivait à l'Assistance publique pour lui signaler que sa femme était devenue folle.

Ne recevant pas de réponse, le mari, voyant l'état de sa femme empirer, s'en fut, avenue Victoria. Il expliqua que la situation était intenable.

— Je vous ai écrit, mais je crains que ma lettre ne vous soit point parvenue.

— Nous avons parfaitement reçu votre lettre, répliqua un employé, mais nous n'avons pas pu vous donner de réponse...

— Mais ma femme est de plus en plus folle!

— Précisément. Ici nous ne savons pas ce que c'est que la folie. Nous ne connaissons que l'aliénation mentale et la démence. La folie n'est pas une maladie reconnue par la science.

Le pauvre diable écrivit une nouvelle lettre pour expliquer que sa femme était atteinte de démence.

Et l'A. P. se décida, puisque l'intéressé avait employé le terme exact, à envoyer une ambulance pour chercher la malade.

UN POLONAIS RÉCLAME CHICAGO

Un habitant de Petrokow, en Pologne russe, M. Laska Burdzinsky, intente au gouvernement des États-Unis un procès peu ordinaire. Il réclame simplement le paiement d'une somme de 70 millions de roubles. Le plaignant prétend être le descendant direct du général Pulaski, lequel combattit aux côtés du général Lafayette, pour l'indépendance des États-Unis. Des terrains furent donnés au général en récompense de ses bons services, mais, quand il mourut, ses héritiers ne purent entrer en possession de ses propriétés.

Or, c'est sur les propres terrains concédés jadis au général Pulaski que s'élève aujourd'hui la ville de Chicago. M. Burdzinsky base sa réclamation sur le taux actuel du prix des terrains dans la grande cité américaine. Il réclame tout simplement Chicago.

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

BRACONNIER ASSASSIN. — Le brigadier de gendarmerie de Givart, un garde particulier et un gendarme, recherchaient vers minuit un braconnier qui, depuis plusieurs nuits, détruisait le gibier des propriétaires de la contrée. Arrivés aux Fontaines-Ménage, les trois hommes rencontrèrent le braconnier, qu'ils se préparaient à mettre en état d'arrestation, quand celui-ci, se voyant pris, épaula son fusil et tira à deux reprises. L'infortuné garde eut l'épaule réduite en bouillie et le brigadier de gendarmerie fut grièvement blessé au cou. On accourut aux cris des victimes, mais la nuit était très épaisse et le braconnier put prendre la fuite. SAINT-PIERRE-SUR-DIVES.



UNE FEMME IRASCIBLE. — Au sortir d'un café, un journaliste se prit de querelle avec une marchande de légumes. Mais celle-ci a malheureusement un mauvais caractère. Aussi, saisissant un des poids qui lui servait à peser sa marchandise, en frappa-t-elle si rudement à la tête son adversaire, que celui-ci dut aller se faire panser à l'hôpital. NANTES.

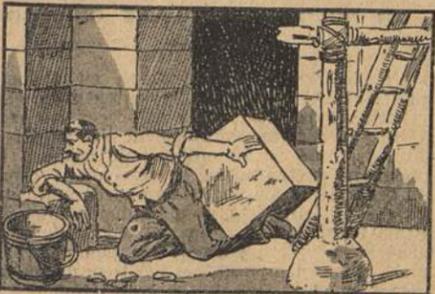


UNE BRUTE. — En revenant d'une représentation de cinéma, une jeune fille passait dans une rue isolée quand un individu se jeta sur elle, la renversa, et tenta de l'assommer pour lui voler son étui. Aux cris de la victime, des jeunes gens accoururent et se rendirent maîtres du forcené après bien des difficultés. FEGAMP.

RIXE SANGLANTE. — Une rixe qui se termina par un drame éclatant, dans la soirée, à Saint-Clair-de-Halouze, parmi des ouvriers espagnols qui travaillaient aux mines. Plusieurs s'étant violemment pris de querelle à la cantine, où ils avaient bu de nombreux verres, sortirent pour régler le différend. L'un d'eux, à peine sorti, reçut à l'abdomen une balle de revolver tirée par un de ses compatriotes, qui, son coup fait, prit aussitôt la fuite. Les brigades de gendarmerie, prévenues d'urgence, battent la contrée pour rechercher le meurtrier. Quant à la victime, son état est désespéré. ALENÇON.



BRULÉ DANS UNE FOSSE. — Dans une usine de briquettes un chauffeur était monté sur la plate-forme en tôle qui recouvre les fourneaux. Une des plaques ayant cédé, le chauffeur tomba dans une fosse de 5 mètres de profondeur, remplie d'escarbilles. Un matelot, Jean Coigner, se fit descendre, attaché par des cordes, et remonta le chauffeur. Mais celui-ci avait succombé. BREST.



ACCIDENT DU TRAVAIL. — Pour le compte d'entrepreneurs, un manoeuvre travaillait à la construction d'une maison. Il se trouvait au bas de l'échafaudage quand un bloc de pierre se détacha du fronton et tomba. Le manoeuvre fut atteint à la jambe gauche qui fut fracturée. NANTES.

UNE TRAGIQUE AVENTURE

On était au fumoir et chacun venait de raconter l'aventure la plus extraordinaire de sa vie, lorsque le millionnaire Mac Ivor, qui jusque-là était resté silencieux, prit la parole :

— Messieurs, dit-il en souriant, je crois que c'est mon tour à présent. Je vais m'exécuter, mais je vous préviens qu'il n'y aura dans mon histoire ni meurtre ni amour, comme dans les vôtres, et peut-être vous en semblera-t-elle un peu fade.

— Racontez, racontez, fit-on de toutes parts.

— Eh bien ! la voici toute simple comme elle m'est arrivée.

J'avais alors vingt ans, et des revers de fortune, qu'il est inutile d'expliquer ici, m'avaient jeté sur le pavé de Londres, seul, sans parents, sans amis et surtout sans métier dans les mains. La veille, j'avais dépensé mon dernier shilling et, depuis le matin, j'étais au hasard par les rues de la capitale. La nuit était venue, une nuit triste de fin octobre et la pluie qui tombait sans trêve depuis l'aube me glaçait jusqu'aux os. L'estomac vide, les jambes lasses, j'allais inconscient, éclaboussé de boue par les voitures et les automobiles, vers je ne sais quel but que j'ignorais moi-même.

Par instants, des lueurs me dansaient devant les yeux, la faim me semblait plus âpre et il me semblait que j'allais m'abattre sur la chaussée. Alors je m'arrêtai un peu pour reprendre ensuite ma course insensée.

J'étais ainsi depuis longtemps, lorsque je parvins vers les quais de la Tamise. Machinalement, j'em'accoudai au parapet et me mis à regarder le fleuve qui devant moi coulait silencieux.

L'eau glissait rapide et noire et les lueurs des réverbères, qui s'y reflétaient en nappes blanches, jaillissaient par moments sous la pluie en mille paillettes d'or étincelantes.

Une torpeur lente m'envahit peu à peu et mon âme s'emplit d'un désir doublé d'anéantissement éternel. Cette eau profonde me fascinait et il me sembla qu'à me plonger en elle je goûterais une béatitude infinie.

Je descendis les marches de pierre qui conduisaient à la berge et, trébuchant dans l'ombre à des pavés épars on m'enfonçant dans des trous pleins d'eau, j'arrivai sur le bord de la Tamise.

A mes pieds, maintenant, le fleuve coulait avec un murmure sourd et profond qui me bercait de sa chanson monotone et caressante. Là, c'était la fin de mes souffrances, de mes peines. Peu à peu je me penchais sur l'onde et, comme attiré par une force invisible, j'allais m'y laisser glisser, lorsqu'une main me saisit par le bras violemment et me tira en arrière, tandis qu'une voix murmurait à mon oreille :

— Eh bien ! jeune homme, qu'allez-vous faire ?

Et, m'étant retourné, je vis sous les rayons de la lune un grand vieillard au visage doux et pâle qui me fixait avec des yeux brillants. Et comme je restais silencieux :

— Vous allez vous noyer ? reprit l'inconnu. Vous noyer ? à votre âge ? Vous avez donc bien souffert !

— J'ai faim ! dis-je d'une voix rauque.

— Pauvre enfant ! Vous avez faim ! Venez avec moi. Et un peu de pitié passa dans les yeux du vieillard.

Machinalement, sans force et sans pensée, je le suivis comme dans un rêve. Nous remontâmes les marches de pierre et, traversant la chaussée, il me conduisit dans un petit restaurant tout proche dont la devanture était encore éclairée malgré l'heure tardive.

Nous étions seuls tous deux et le vieillard s'était assis en face de moi. Un garçon s'étant approché :

— Que faut-il vous servir, messieurs ? dit-il.

— A manger, répondit l'inconnu, pour cet homme et à boire pour moi.

Avec une avidité de bête gloutonne, je dévorais les plats qu'un à un l'on apportait. Il me semblait que jamais ma faim ne serait apaisée. Le vieillard me regardait sans rien dire ; cependant, lorsqu'il me vit un peu rassasié, il reprit :

— Vous voulez mourir, jeune homme ; mourir parce que vous avez faim ! C'est donc une souffrance si grande ?

— Oh ! oui, bien grande.

L'inconnu hochait la tête, puis il dit encore :

— Moi aussi je voulais mourir et j'avais la même pensée que vous lorsque je vous ai rencontré sur la berge. Tout à l'heure j'y retournerai, et cette fois la Tamise sera mon tombeau.

Et l'homme étrange continua en s'animant peu à peu, tandis que je le regardais avec étonnement.

— C'est que ma souffrance à moi ne s'apaisera jamais et tant que je vivrai elle me rongera le cœur comme un vautour. Tenez, je veux vous dire mon histoire, cela me soulagera et vous me plaindrez à votre tour peut-être.

D'un geste brusque le vieillard se versa un plein verre de whisky qu'il avala d'un seul trait ; puis il reprit : — J'étais riche autrefois. J'avais des maisons, des châteaux et des domestiques chamarrés d'or ; des amis nombreux venaient dîner à ma table et chacun enviait mon bonheur. Tout cela a fondu dans mes mains.

Ah ! le jeu. Savez-vous ce que c'est que le jeu, cette passion effroyable qui vous tenaille et qui vous mord ? Oh ! j'ai essayé de lutter contre elle, mais elle m'a vaincu. Mes richesses ont fui sous mes doigts comme une eau rapide et aujourd'hui je suis dans la misère.

Alors l'inconnu tira de sa poche un portefeuille gonflé de billets de banque :

— Tenez, voilà ce qui me reste, dix mille livres ! J'ai réalisé hier tout ce que je possédais et il faut ce soir que je me tue, sinon j'irais jouer encore, car je sens que je n'aurais pas la force de résister à ma passion. Oui, il faut que je me tue et cet argent-là, du moins, je le sauverai, je l'emporterai avec moi dans la tombe.

Je regardais avec épouvante cet homme étrange qui avait une fortune entre les mains et qui voulait mourir et je me demandais s'il n'était pas fou, lorsqu'après être resté quelques instants silencieux il dit soudain :

— Jouons, voulez-vous ?

Comme je ne répondais rien, stupéfait de cette proposition extraordinaire :

— Tenez, je vous prête une livre, ajouta-t-il. — Mais si je perds, je ne pourrai jamais vous la rendre ?

— Qu'importe, reprit-il d'un ton farouche, je veux jouer.

Le garçon apporta des dés.

Maintenant que j'avais le ventre plein, une chaleur bienfaisante se répandait dans tout mon être et mes idées avaient repris leur lucidité. Ah ! qu'il était doux de vivre et comment était-il possible que j'eusse voulu mourir tout à l'heure ?

— Jouons, dit le vieillard avec impatience, et, prenant le cornet dans ses mains, il lança les dés sur la table.

La chance d'abord me favorisa. Plusieurs fois de suite je gagnai et bientôt je me vis à la tête d'une dizaine de livres. Dix livres ! le pain assuré pour plusieurs jours ! la possibilité de recommencer ma vie !

Une fièvre intense me dévorait ; dans mes veines je sentais le sang ruisseler comme un fleuve de feu et mon cœur battait à coups précipités. Le démon du jeu m'avait saisi dans ses serres puissantes et je n'avais qu'un désir qui s'implantait en moi avec une force surhumaine : gagner, gagner encore.

La veine tourna. Une à une je reperdis les livres que j'avais d'abord gagnés et, à chacune que je donnais, il me semblait qu'on m'arrachait un lambeau de chair. Devant moi, impassible comme une statue, l'inconnu, du même geste machinal, jetait les dés sur la table.

La chance revint.

Lentement, avec un bonheur qui tenait du prodige, je regagnai d'abord les livres perdues, puis d'autres, d'autres encore.

A présent, j'avais devant moi cent livres pour le moins.

Le vieillard se versa une large rasade qu'il avala sans respirer.

— Doublons l'enjeu, dit-il.

La chance continua à me sourire et bientôt je gagnai cinq mille livres, la moitié de la fortune de l'inconnu.

— Voulez-vous que nous cessions de jouer ? dis-je alors ; la guigne vous poursuit, nous reprendrons plus tard cette partie.

Le vieillard me regarda fixement, puis, poussant sa masse de billets à côté de la mienne :

— Quitte ou double, fit-il d'une voix rauque.

Quitte ou double ! Risquer cette fortune qui était à moi à présent sur un coup de dés ! Retomber pour toujours dans le néant ! Non, jamais, jamais je ne ferais cette folie.

Je fis mine de me lever ; alors l'inconnu, plongeant brusquement la main dans sa poche, en tira un revolver qu'il braqua sur moi d'un air sauvage.

— Quitte ou double ! dit-il de nouveau.

Je n'osais le regarder, tant ses yeux se posaient sur moi avec une force prodigieuse et brûlante comme si l'on eût appliqué un fer rouge sur mon front.

Quitte ou double ! Il me fallait jouer ; j'étais à sa merci, car je sentais que si je faisais semblant de partir, il me tuerait sans pitié.

D'une voix convulsive je répondis :

— Soit ! quitte ou double ! Faisons-en.

Le vieillard posa son revolver sur la table, puis, saisissant le cornet dans ses doigts, il lança les dés sur le marbre et le bruit de leur chute résonna en moi comme un glas funèbre.

Tous les six ! Il avait amené tous les six. Je me sentis perdu. Je n'avais qu'une chance de gagner ! c'était d'amener tous les six ; et le coup se voyait à peine une fois entre mille.

Un horrible frisson me traversa et mes dents claquèrent d'épouvante comme si j'eus été glacé de froid.

D'une main fébrile j'agitai le cornet et jetai à mon tour les dés, osant à peine les suivre du regard dans leur course dansante et sonore.

Tous les six ! J'avais gagné ! Un cri de joie s'échappa de mes lèvres et, fermant les yeux, le cœur trop large dans ma poitrine, je crus que j'allais m'évanouir de bonheur.

Lorsque je rouvris les yeux, je vis devant moi l'inconnu, les mains appuyées sur la table, le torse rejeté en arrière et la tête penchée sur le dossier de la banquette. Il ne faisait pas un mouvement et à voir l'immobilité même de son visage on eût dit qu'il était mort.

Soudain il se redressa et, saisissant le revolver qu'il avait posé à côté de lui, il l'approcha de son front et se fit sauter la cervelle.

JEAN BURDEAUX.

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite et fin).

UNE RIXE AU CABARET. — Deux ouvriers agricoles se trouvaient dans un estaminet, lorsqu'une discussion surgit entre eux pour une question de travail. Tous deux étaient plus ou moins éméchés. La querelle s'envenima rapidement et l'un des ouvriers en vint à menacer son adversaire d'un couteau ; mais on parvint à le séparer et à expulser le furieux.

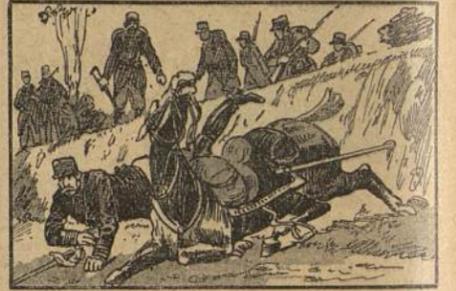
Peu d'instants après, il rentra dans le débit. En l'apercevant, son adversaire sortit un couteau de sa poche et s'élançant sur lui, le frappa à deux reprises. L'autre s'affaissa aussitôt. Il avait reçu à la figure un coup qui lui avait sectionné l'aile gauche du nez et un autre à la poitrine ; mais heureusement la lame du couteau s'était recourbée. WASQUEHAL.



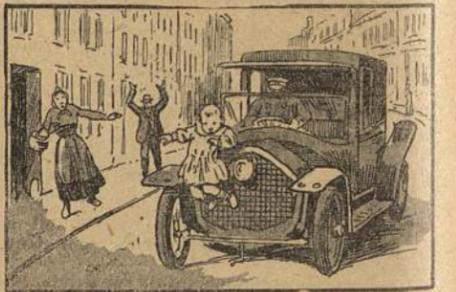
UN IMMEUBLE S'ÉCOULE. — Dans le sous-sol d'un immeuble, sept ouvriers étaient occupés à creuser une cave. Ils étaient à peine partis pour prendre leur repas que l'immeuble s'effondra. Une vieille femme, qui s'y trouvait seule, fut ensevelie. Mais un lit de fer s'étant replié sur elle, on put la retirer vivante. AMIENS.

SOUS UNE AUTO. — Un tailleur descendant d'un car. Très pressé, il attendit le passage d'une voiture qui suivait le car, et s'élança pour traverser la rue. Il parvint à éviter un car se dirigeant vers la place de Tourcoing, mais fut pris en écharpe par une automobile que le propriétaire conduisait.

Projeté violemment sur le sol, le tailleur passa sous le véhicule. Relevé par des passants et conduit dans une pharmacie, il reçut les soins d'un docteur. Le praticien constata que le blessé portait de multiples blessures sur tout le corps et plus particulièrement à la tête et avait, en outre, la hanche gauche fracturée. Le blessé a été conduit en voiture d'ambulance à l'Hôpital de la Charité. LILLE.



OFFICIER BLESSE. — Pendant une manœuvre, un capitaine d'infanterie descendit un talus à cheval. En arrivant au bas du talus, l'animal fit un faux pas et l'officier fut violemment projeté sur le sol où il se fractura une rotule. CAMBRAI.



TUÉ PAR UNE AUTO. — En traversant Verlinghem, une auto qui se dirigeait vers Armentières suivait la grande rue, quand un petit garçon de quatre ans s'engagea brusquement sur la chaussée. Le conducteur ne put freiner à temps et le pauvre bambin fut tué. LILLE.

UN MEURTRE. — Au cours d'une rixe, un usinier a été frappé d'un coup de couteau au ventre ; il a succombé. Trois arrestations ont été opérées ; celles de trois individus de Bruges et ouvriers d'usine. Ils s'accusent mutuellement d'avoir porté le coup de couteau mortel. VALENCIENNES.



LES ARMES A FEU. — Après s'être emparé du fusil d'un voisin, un enfant de huit ans le chargea et se rendit dans un terrain vague avec un de ses camarades. Celui-ci voulut également jouer avec l'arme, mais il fit partir le coup et l'enfant fut tué net. CALAIS.

Le martyr d'un enfant

Soutenant sa main gauche sanglante et tuméfiée, un bambin de huit ans, fils d'un ouvrier fondeur, domicilié à Paris, arrivait tout en larmes, ces jours-ci, à l'école communale de la rue Bretonneau. Le directeur, qui depuis longtemps avait remarqué la mine souffreteuse et amaigrie de l'enfant, questionna son élève et apprit ainsi son affreux martyre. Son père se plaisait à le torturer. Non content de le priver de nourriture, il rouait de coups le pauvre petit, qui trouva seulement un léger répit lorsque, la semaine dernière, le fondeur fut arrêté pour avoir, ainsi que nous l'avons alors signalé, assommé un de ses camarades d'atelier d'un coup de tisonnier. Malheureusement, le fondeur fut remis en liberté après quelques jours de détention et fit cruellement expier à l'enfant ses quelques jours de tranquillité.

Le malheureux gosse qui, la semaine dernière n'avait pas mangé depuis quarante-huit heures, se plaignit de la faim. Cette audace exaspéra l'ouvrier qui, se ruant sur le garçonnet, le flagella jusqu'au sang avec une lanterne de cuir; puis, saisissant un gourdin, il lui en asséna un coup terrible sur le poignet gauche, qui fut brisé...

Hurlant de douleur, le blessé chercha une aide auprès de sa mère, mais celle-ci le repoussa brutalement et le gratifia de nouveaux horions. Immédiatement avisé de ces infâmes traitements, le commissaire de police procéda sans tarder à l'arrestation du père dénaturé, qui a repris le chemin du Dépôt.

Quant au jeune garçon dont le corps est couvert de plaies anciennes et récentes, il a été enlevé à ses parents indignés et confié à l'Assistance publique.

150 000 francs pour un serin

Le mois dernier mourait à Brest une riche veuve. Cette dame avait un serin qu'elle choyait. Le maire de Brest vient de donner connaissance des clauses du testament de la veuve, qui lègue 150 000 francs à la ville à condition que la cité prenne soin de son serin et aussi d'un vieux chat auquel elle était très attachée.

Les « indésirables » aux États-Unis

Un jockey et une actrice de music-hall, des plus connus en Angleterre, ont été retenus par les autorités de l'immigration à Ellis-Island, et l'autorisation de débarquer sur le territoire américain leur a été refusée.

La raison : quoique se faisant passer pour époux, ils ne sont pas « légalement » mariés. Tous deux étaient arrivés à bord de l'Olympic. Ils avaient déjà mis le pied sur le quai lorsqu'un inspecteur de l'immigration s'approcha de l'actrice et lui demanda :

— Est-ce que monsieur est votre mari légal ?

L'actrice hésita, puis finalement répondit non.

— Alors, reprit l'inspecteur, je vous prie de revenir à bord, et demain on vous amènera à Ellis-Island, où le conseil de l'immigration statuera sur votre cas.

L'actrice pleura et finalement eut une crise de nerfs.

Le lendemain, le comité de l'immigration a examiné le cas de l'actrice et du jockey. Après avoir délibéré à huis clos, il a décidé que les deux amants, bien qu'ils aient déclaré être disposés à se marier aussitôt que l'actrice aurait pu obtenir le divorce d'avec son mari, ne pouvaient être autorisés à débarquer en territoire américain et qu'ils devaient repartir à bord du bateau qui les avait amenés.

Le jockey et l'actrice ont décidé de faire appel aux autorités de Washington.

La taxe ridicule

Au moment où on se préoccupe, en Prusse, de la diminution des naissances, un impôt de la ville de Spandau, près de Berlin, provoque quelque étonnement. La municipalité, en effet, a frappé d'une taxe les voitures d'enfants.

Cet impôt est unique au monde.

Un français incorporé en Allemagne

L'Impartial de l'Est rapporte les faits que voici, et qu'aucun Français ne lira sans émotion :

Il y a seize mois environ, un jeune homme de Toul, nommé Waster, charretier chez M. Deshay, se rendait en Alsace-Lorraine, revoir le pays qui avait vu naître son père. Ce jeune homme, qui avait fait son service militaire en France, se croyait Français ; il n'en était pas moins considéré comme Allemand par les autorités d'outre-Rhin.

Dénoncé, Waster fut arrêté et incorporé au 15^e régiment d'infanterie, à Minden, en Westphalie, malgré ses protestations les plus énergiques et ses réclamations. Des amis tentèrent à plusieurs reprises de faire fuir Waster, mais ce fut en vain, car il était étroitement surveillé.

Waster, sous le casque à pointe, refusa de prêter le serment solennel au drapeau allemand. A quatre reprises différentes, ces jours derniers, son capitaine l'amena, en armes, devant le drapeau, et voulut lui faire prêter serment. Waster refusa net, puis sortit une cocarde tricolore et répondit :

« Sur celles-là, oui : ce sont les couleurs de la France. Mais sur votre drapeau, jamais ! Par l'uniforme, s'écriait-il, je suis Allemand, mais par le cœur (et sous sa tunique déboutonnée il posait sa main droite) je suis Français quand même ! »

Les autorités allemandes, sachant fort bien qu'elles maintenaient ce jeune homme illégalement, le libérèrent. Waster rentra à Toul : « Ici, dit-il, on respire plus à l'aise ! » Il a retrouvé son patron et ses amis, qui lui firent une ovation.

Les victimes de l'éther

L'éther vient de faire une nouvelle victime en la personne d'un jeune baronnet anglais, qui est mort à la maison Dubois, faubourg Saint-Denis, à la suite d'une absorption exagérée du redoutable stupéfiant.

Cet Anglais, qui depuis près d'un an habitait rue de La-Rochefoucauld, avait donné rendez-vous, un soir de cette semaine, devant la porte de sa demeure à un de ses compatriotes et ami. Celui-ci, l'ayant attendu vainement, monta chez son camarade, et poussa un cri d'effroi en découvrant le malheureux, étendu, râlant sur son lit, la face congestionnée, l'écume aux lèvres. Près de lui se trouvait, presque vide, une bouteille d'éther sulfurique dont l'odeur violente emplissait la pièce.

Un médecin mandé en toute hâte donna des soins énergiques à l'intoxiqué, mais devant la gravité de son état, ordonna son transfert immédiat à la maison municipale de santé du faubourg Saint-Denis, où l'infortuné expirait bientôt, sans avoir repris connaissance.

Le défunt, qui était âgé de vingt-cinq ans, s'adonnait à son vice depuis trois mois seulement, mais avec une telle frénésie que sa famille, inquiète, essaya à maintes reprises de l'arracher à sa fatale passion, mais sans, hélas ! y parvenir.

Plus d'école buissonnière

Une décision intéressante et qui sera sans doute imitée par beaucoup de villes, vient d'être adoptée à Belfort à l'égard des écoliers en rupture de bancs.

Conformément au vœu exprimé par la délégation cantonale, les enfants âgés de plus de six ans et de moins de treize ans qui seront trouvés errant dans les rues sans motifs sérieux pendant les heures de classe, seront conduits aussitôt au commissariat de police, où ils seront sévèrement réprimandés, puis ramenés à l'école. Des sanctions pourront être prises, le cas échéant, contre les parents responsables.

Un duel entre époux

Un drame terrible s'est déroulé à Lille, dans le populaire quartier Saint-Sauveur. Rue du Bois-Saint-Sauveur habitait depuis quelques semaines un fleur de coton que sa femme avait abandonné. Celle-ci vint voir son mari vers sept heures.

Peu après on entendit un bruit de lutte et de vaisselle brisée ; puis soudain, le fleur sortit sur le palier, comprimant sa poitrine à deux mains. Il fit quelques pas, entra chez un voisin et tomba mort. Il avait le cœur traversé d'un coup de couteau.

Sa femme, échevelée, sanglante, se précipita à son tour dans l'escalier et venait s'affaler dans un estaminet voisin. Elle avait le côté gauche transpercé d'un coup de couteau et s'évanouit pendant qu'on la transportait à l'hôpital Saint-Sauveur. Son état est très grave.

L'examen du corps du mari a démontré qu'il avait reçu trois coups de couteau. On a trouvé sur la table du logement trois couteaux de cuisine, dont deux tachés de sang, dont les époux se sont servis dans un duel sauvage, au cours d'une violente querelle.

Trois douaniers enlevés

Trois douaniers en service à Henri-Chapelle, virent arriver, vers deux heures du matin, un cycliste qui venait, malgré l'interdiction, de franchir la frontière. Les douaniers se précipitèrent alors sur lui. Une lutte s'ensuivit et le cycliste fut assez grièvement blessé.

Les agents supposèrent que ce cycliste était un éclaircur qui précédait des fraudeurs.

Ils prirent alors l'initiative de barrer la grande route de Moresnet.

Peu de temps après, en effet, une automobile lancée à grande vitesse vint heurter la barricade improvisée. Le chauffeur tenta de se soustraire aux douaniers ; ceux-ci tirèrent des coups de revolver, puis ils explorèrent la voiture où ils constatèrent la présence de 450 litres d'alcool, qu'ils confisquèrent.

Le chauffeur se refusant à répondre aux questions, les douaniers montèrent alors dans la voiture, en lui donnant l'ordre de les con-

duire jusqu'à la frontière. L'automobile partit et, depuis lors, on ne sait ce que sont devenus les douaniers qui y avaient pris place.

L'école des cambrioleurs

Ils en ont aussi en Allemagne. Témoin cette petite histoire qui nous vient d'outre-Rhin.

Il était minuit. Le cambrioleur s'était introduit dans la villa ; mais ses souliers, trop lourds, faisaient craquer le parquet, et, quand il s'approcha du lit, une femme, à demi endormie, se mit à protester :

— Tu as encore le culot de rentrer dans la chambre avec tes souliers ! Et il pleut depuis ce matin... Veux-tu bien ne pas saillir mon tapis, vaurien, et les enlever tout de suite ou tu vas tâter du manche à balai...

Sans dire un mot, le cambrioleur s'éloigna sur la pointe des pieds, descendit doucement l'escalier, sauta la grille et déclara, ému, à son complice, qui faisait le guet :

— Non... je ne veux pas « opérer » là-dedans. La vieille me rappelle trop ma femme !

Prisonnier par conscience

Rarement on a vu un parlementaire aussi consciencieux pour la documentation de son rapport que M. Thomas Mott Osborne, homme politique très en vue et un des chefs du parti démocrate de l'Etat de New-York.

Il est président de la commission de la réforme du système pénitentiaire et, afin de pouvoir étudier les défauts du régime actuel, il a demandé et obtenu la permission de faire de la prison.

Il s'est fait écrouer dans la maison de force d'Auburn, où il passera une huitaine de jours.

A son entrée, il a fait réunir tous les détenus dans la chapelle de la prison et leur a adressé une allocution.

— Je serai, dit-il, habillé, nourri et traité tout comme vous. Aucun gardien ne fera une distinction en ma faveur, et si j'enfreins le règlement de la maison, j'aurai la même punition que vous auriez en pareille circonstance. Ne croyez pas que je suis venu pour espionner les détenus ou les fonctionnaires.

On a rasé les moustaches et tondu la tête du prisonnier Osborne pour qu'il soit en tout semblable à ses codétenus.

Le crapaud et les maladies de cœur

Un jeune savant de l'Université de Philadelphie, le docteur Rowntree, est parti pour l'Europe avec une cargaison fort étrange.

C'est une immense caisse remplie de gigantesques crapauds de l'Amérique du Sud.

Il prétend que le venin sécrété par les glandes de ces batraciens est un excellent remède pour calmer les maladies de cœur. A son avis, l'extrait qu'il en fait est destiné à remplacer avantageusement la digitaline.

Un ancien valet du Kaiser guillotiné

Le bourreau a exécuté, à Munden (Hanovre), le nommé Georges Romahn, ancien valet de l'empereur et ex-agent de police.

Le 7 janvier, il avait noyé sa femme dans la Weser pour s'en débarrasser.

Un étrange record

C'est celui qui vient d'être établi en Russie par un paysan de vingt et un ans qui a réussi à rester quinze jours de suite sans respirer, par suite d'une paralysie.

Il faut ajouter, pour être complet, que, pendant ces quinze jours, du 5 au 20 février, on n'arrêta pas, ni de jour ni de nuit, de lui faire de la respiration artificielle. Toute une équipe d'infirmiers se dévoua à cette besogne. Voilà qui mérite des félicitations.

Le fait a été communiqué à la Société des chirurgiens russes.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu. Ecrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

NOUVELLES MACHINES POUR LE TRICOTAGE
MONFORT, Const^r
 1, Avenue Victoria, 1, PARIS
 TARIF FRANCO

VIENT DE PARAÎTRE
 Partout : Libraires, Kiosques, M^{ts} de Journaux, Gares.
PAUL D'AIQREMONT
 Collection du LIVRE NATIONAL
FILLES DE LORRAINE
 65 cent.
 Par poste franco 0.80
 adressés à l'Editeur J. TALLANDIER 75, N. DAREAU, PARIS.

APIL détruit pour toujours la racine des POILS et durvets, sans douleur en 15 J. Repousse impos. Niolet, chimis., parfumeur, envoi discret., notice, catalog. et un échant. 2, r. Amélie, Paris. **GRATIS**

PUISSANCE et Autorité sur tous individus, par le magnétisme et l'hypnotisme. On obtient obéissance et exécution des ordres de près comme de loin. Brochure Grat. Ec. à Tenor, 90, rue des Boulets, Paris.

J'ENVOIE Discrètement Catalogue, Articles spéciaux, usage intime, Hommes, Dames et six beaux échantillons pour 1 franc. Envoi recom. 45 cent. et plus. M^{me} L. BADOR, 19, rue Elchat, Paris.

Purgez-vous gratuitement et agréablement avec la TISANE BONNARD
 LAXATIVE — ANTIGLAIREUSE et RAFFRAICHISSANTE
 Echantillon Gratuit. — 46, Rue des Amandiers, PARIS.

Pour la publicité, s'adresser à l'AGENCE PARISIENNE de PUBLICITÉ
 16, rue Drouot — PARIS

Prix des Abonnements :
 FRANCE : 6 francs par an
 ÉTRANGER : 8 francs par an
 Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite L'AUBERGE ROUGE de PEYRABEILLE
 Ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0.50^c pour recevoir franco à domicile
 Adresser les demandes : 75, rue Dareau, Paris

EN VENTE PARTOUT :
APPRENEZ L'ANGLAIS seul et sans maître par ENGELBRECHT
 5^c. Exceptionnellement ! il paraît deux livraisons par semaine, le Mardi et le Vendredi, à... 10^c
 Envoi franco du volume complet broché contre 4^c adressés à
JULES TALLANDIER
 75, Rue Dareau, PARIS (XIV^e)

Libraires, Marchands de Journaux, Kiosques, Gares
APPRENEZ L'ALLEMAND seul et sans maître par BAUER
 10^c. Il paraît deux livraisons par semaine, le Mardi et le Vendredi. Exceptionnellement ! la 1^{re} livraison 5^c.
 Envoi franco du volume complet broché contre 4^c adressés à



DANS UN ENGRENAGE. — Une batteuse de Deulémont fonctionnait dans une ferme quand une jeune fille de dix-huit ans, occupée à la lieuse eut un bras pris dans cette lieuse. On parvint à dégager la malheureuse qui avait le bras écrasé. L'amputation sera nécessaire. LILLE.



BRÛLÉ PAR UN COURANT ÉLECTRIQUE. — Un jeune homme de Tanis étant monté à un poteau supportant le câble conduisant le courant électrique, toucha le fil. Il fut immédiatement entouré de flammes et flamba comme une torche, sous les yeux de nombreuses personnes terrifiées. TUNISIE.



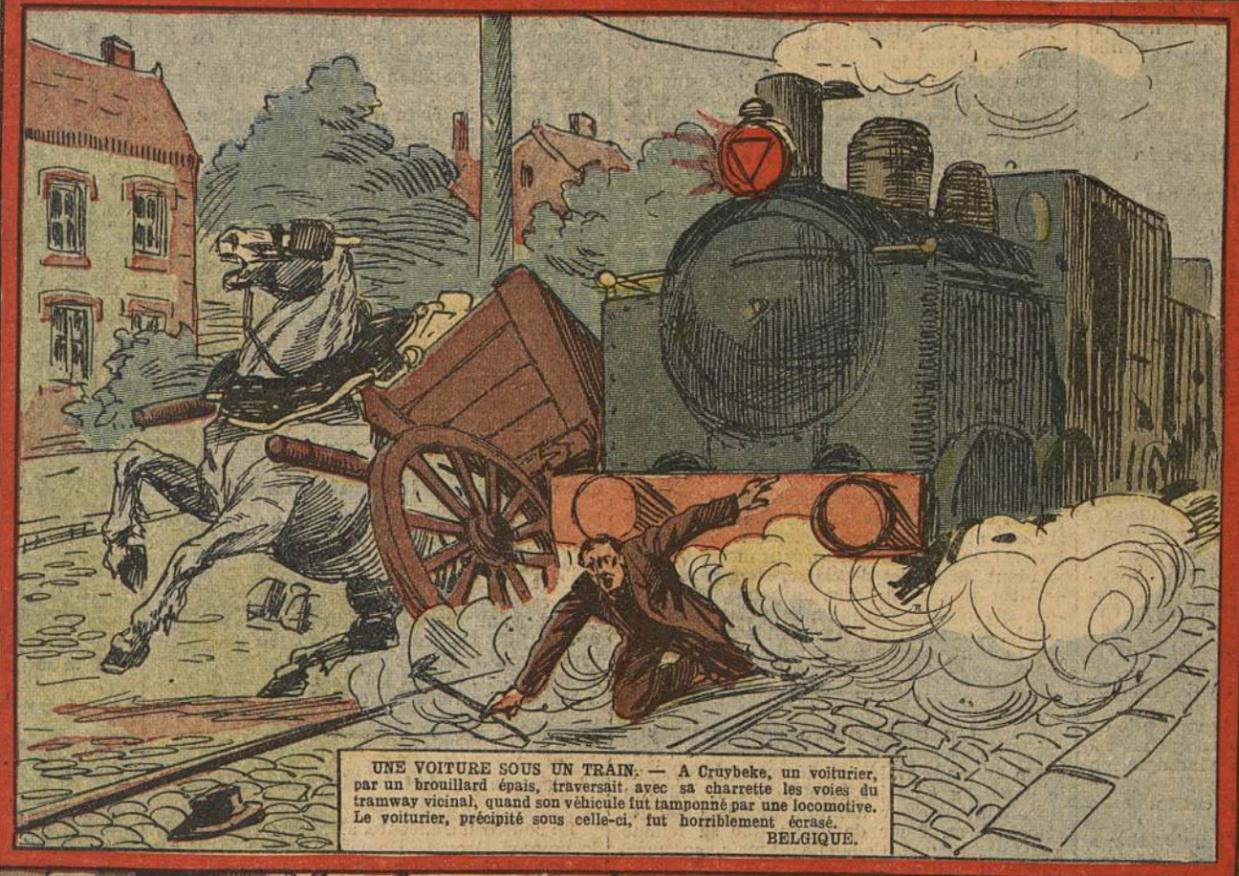
UN BÂTIMENT S'EFFONDRE. — Un bâtiment s'est écroulé dans la banlieue de Solianka, ensevelissant sous ses décombres vingt-cinq ouvriers. Cinq d'entre eux ont été tués et huit autres grièvement blessés. RUSSIE.

PANIQUE MEURTRIÈRE. — Une panique se produisit, au temple, à Teheloyoi, pendant le service du soir. Une poussée effroyable eut lieu. Quinze femmes furent tuées et de nombreuses personnes furent blessées. AUTRICHE.

BAGARRE ENTRE SOLDATS. — Dans un bal public de Posen, une rixe éclata entre fantassins et soldats du génie. Au cours de la rixe, un soldat de première classe et un simple soldat furent très grièvement blessés à coups de baïonnette. Le dernier a succombé à ses blessures. ALLEMAGNE.



CHUTE MORTELLE. — Trompé par le brouillard, un agent d'assurances s'approcha trop d'un précipice. Il glissa sur un rocher et tomba d'une grande hauteur. Il se brisa le crâne. MONTBÉLIARD.



UNE VOITURE SOUS UN TRAIN. — A Craybeks, un voiturier, par un brouillard épais, traversait avec sa charrette les voies du tramway vicinal, quand son véhicule fut tamponné par une locomotive. Le voiturier, précipité sous celle-ci, fut horriblement écrasé. BELGIQUE.



DANS LA MINE. — A Mons, une cage, dans laquelle trouvaient vingt-deux ouvriers, descendait dans le puits, lorsque, au premier étage, elle accrocha et se brisa contre des taquets. Un ouvrier fut précipité au fond du puits, réduit en bouillie. Six autres ouvriers furent grièvement blessés. BELGIQUE.



LE GRISOU. — Un accident de mine s'est produit, dans le pays de Galles. Une explosion a eu lieu aux charbonnages de Glynea. Neuf mineurs ont été grièvement brûlés. ANGLETERRE.



UN ASSASSIN ASSIÉGÉ. — Après avoir tué sa maîtresse, un habitant de Trancos se réfugia dans un moulin où il tint en respect la garde républicaine et la population. Il faisait feu sur les assiégeants. Quand ses munitions furent épuisées, il se fit sauter la cervelle. PORTUGAL.



ENSEVELIS DANS UN EGOUT. — A San-Felín-de-Lobregat, un éboulement a enseveli, dans un égout, une équipe d'ouvriers. Deux ouvriers sont morts sous les décombres. Trois autres ont été blessés, dont un grièvement. ESPAGNE.



EXPLOSION A BORD. — A Oran, au cours d'une inspection à bord d'un navire, un inspecteur ayant allumé une fusée porte-amarrée près de caisses d'explosifs qui se trouvaient sur le haut-pont, une formidable explosion se produisit. L'inspecteur, le mécanicien principal et un matelot ont été blessés. ALGERIE.